

# OBSERVATOIRE DES ÉCONOMIES ILLICITES EN AFRIQUE DE L'OUEST

NUMÉRO

10 JANVIER 2024

## En résumé



### Écueils lors de la réponse aux chaînes d'approvisionnement des groupes armés : leçons tirées du Cameroun et du Sahel.

Les groupes armés et les organisations terroristes s'appuient sur des flux financiers illicites et sur des chaînes d'approvisionnement en marchandises licites et illicites afin de financer leurs opérations et d'acquérir les ressources dont ils ont besoin. La lutte contre ces flux financiers et ressources illicites est une tâche ardue. Les approches fondées sur le « blocage » des flux ont été utilisées pour contrer les flux de ressources financières et opérationnelles – et cette dernière méthode a des conséquences involontaires importantes, notamment en raison des préjudices subis par les communautés. Les séparatistes ambazoniens au Cameroun et leur utilisation des transferts d'argent internationaux, ainsi que l'acquisition par Jama'at Nusrat al Islam wal Muslimin de biens essentiels à leurs opérations, tels que le carburant et les motos, constituent des études de cas illustrant la manière dont ces approches visant à « bloquer » les flux ont produit des résultats contrastés.



### Le défi de la lutte contre les économies illicites avec les régimes de sanctions internationales : le processus de Kimberley en la République centrafricaine.

Au cours de la dernière décennie, la République centrafricaine (RCA) a été soumise à divers niveaux de restrictions dans le cadre du système de certification du processus de Kimberley, le régime commercial international visant à empêcher l'exportation et la vente de « diamants de guerre ». Toutefois, la surveillance et les restrictions commerciales imposées aux diamants ont conduit les groupes armés à réorienter leur rôle dans le secteur extractif vers l'or. Cela signifie qu'en termes de financement global des conflits, il s'agit davantage d'un changement d'orientation que d'une réduction de l'activité illicite. On ne peut pas dire que ces effets contribuent à atteindre l'objectif plus large de paix et de sécurité en RCA. L'étude de cas de la RCA met en évidence un décalage entre les attentes et les réalités observées dans les régimes de sanctions internationales.





## **Le Bénin introduit des mini stations-service pour s'attaquer aux chaînes**

### **d'approvisionnement en carburant illicite et aux groupes armés.**

En mai 2023, la subvention sur les carburants au Nigéria, qui durait depuis 50 ans, a été supprimée, ce qui a entraîné une augmentation substantielle des prix et a eu des répercussions considérables sur le commerce illicite des carburants dans les régions du nord du Bénin. Quelques mois plus tard, un incendie dans un entrepôt informel de carburant à Sèmè-Kraké, à la frontière du Bénin avec le Nigéria, a fait 35 victimes. Ces développements dans leur ensemble ont stimulé la volonté politique au Bénin et donnent l'occasion de perturber le commerce informel. En octobre 2023, le gouvernement béninois a annoncé un programme de construction de 5 000 mini stations-service dans tout le pays, afin d'intégrer les vendeurs de carburant informels dans le secteur formel. S'il est mis en œuvre avec succès et concentré sur le nord du pays, étant donné les liens étroits entre le secteur des carburants illicites et les acteurs armés non étatiques, la réduction de l'économie informelle des carburants pourrait avoir un impact positif sur l'instabilité dans le pays et dans la région au sens large.



## **Une première réponse fondamentale à la crise sécuritaire consiste à comprendre les motifs des enlèvements dans le nord du Bénin.**

En octobre 2023, des présumés extrémistes violents ont tenté d'enlever trois pêcheurs dans le village de Porga, au nord du Bénin, à la frontière avec le Burkina Faso : l'un s'est échappé, les deux autres ont été tués alors qu'ils prenaient la fuite. L'expansion des organisations extrémistes violentes (OEV) au Bénin depuis 2021 s'est accompagnée d'une recrudescence des enlèvements. L'enlèvement à des fins de recrutement forcé est l'un des moyens par lesquels les OEV cherchent à étendre leurs zones d'influence. Et si l'enlèvement contre rançon est parfois utilisé comme moyen de financement, les enlèvements perpétrés dans le pays le sont souvent à des fins plus stratégiques par des acteurs armés non étatiques. L'identification des motivations sous-jacentes et une compréhension plus nuancée du marché de l'enlèvement constituent une étape essentielle dans l'élaboration des réponses et des structures de protection.

## **À PROPOS DE CE NUMÉRO**

Fin 2022, l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) a mis en évidence le chevauchement croissant entre les zones de conflit et les zones d'activités illicites, les acteurs du conflit jouant souvent un rôle important dans un certain nombre d'économies illicites. Tout au long de l'année 2023, les conflits et les violences se sont poursuivis, les organisations extrémistes violentes (OEV) – en particulier le Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) – étendant leurs activités dans certaines parties septentrionales de l'Afrique de l'Ouest côtière, surtout au Bénin.

Au cours des dernières années, la recherche menée par la GI-TOC a mis en évidence la nécessité d'une analyse nuancée de l'intersection entre les économies illicites et les conflits comme condition préalable à des mesures de stabilisation efficaces. Ce numéro du bulletin de risque en Afrique de l'Ouest se concentre donc sur une série de réponses aux économies illicites liées à l'(in)stabilité dans la région.

Ces réponses se concentrent souvent sur la manière dont les acteurs armés non étatiques sont financés par les économies illicites et en tirent des ressources. En effet, les groupes armés et les organisations terroristes s'appuient sur des flux financiers illicites et sur des chaînes d'approvisionnement en marchandises licites et illicites pour financer leurs opérations et acquérir les ressources dont ils ont besoin. Bien que les réponses basées sur le traçage et la prévention des flux financiers aient connu un certain succès, lorsque ces approches tentent de bloquer les flux de ressources opérationnelles, elles ont des conséquences involontaires importantes, notamment sous forme de dommages accrus pour les communautés dans les pays touchés par la violence armée non étatique. Le premier article de ce 10e numéro du bulletin de risque en Afrique de l'Ouest se penche donc sur la façon dont ces réponses axées sur le blocage des flux de ressources financières et opérationnelles illicites ont produit des résultats contrastés dans les cas des séparatistes ambazoniens au Cameroun et du JNIM au Sahel.

Les réponses nationales sont souvent mises en œuvre dans le contexte d'autres réponses au niveau international. L'une de ces réponses consiste à appliquer des sanctions internationales comme outil de lutte contre de nombreux types d'activités illicites. La République centrafricaine (RCA), par exemple, a été soumise à différents niveaux de restrictions au cours de la dernière décennie dans le cadre du système de certification du processus de Kimberley – le régime commercial international visant à empêcher l'exportation et la vente de « diamants de guerre ». Le deuxième article de ce numéro, qui explore la manière dont les sanctions peuvent remodeler les écosystèmes des économies illicites – comme en témoigne le déclin du marché du diamant de la RCA et la croissance de son secteur aurifère – met en évidence un décalage entre les attentes et la réalité qui peut être une caractéristique commune des régimes de sanctions internationales, et pose la question de savoir si le remodelage dans le contexte de la RCA a eu un quelconque impact sur le financement des acteurs du conflit.

Comment les gouvernements peuvent-ils gérer efficacement la tension au cœur de cette question, à savoir que les économies informelles s'avèrent être un instrument de la force et de l'expansion des groupes armés, mais aussi un moyen de survie essentiel pour de larges pans de la population en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ? Le troisième article se penche sur le commerce informel de carburant au Bénin, un secteur essentiel au financement des OEV, mais aussi une source majeure de moyens de subsistance dans le pays. Une série

de développements, à la fois dans les États voisins et dans le pays lui-même, a créé une opportunité significative pour le gouvernement du Bénin d'exploiter le potentiel du secteur des carburants dans le pays, tout en rompant ses liens avec l'instabilité régionale. Un programme visant à mettre en place 5 000 mini stations-service afin d'intégrer les vendeurs de carburant informels dans le secteur formel pourrait-il avoir cet effet ? Cet article reconnaît que le choix du moment – tout comme la forme de l'intervention – peut être décisif pour déterminer l'impact des programmes de stabilisation.

Toutefois, le calendrier et le contenu d'une intervention ne peuvent être adaptés au contexte que sur la base d'un diagnostic précis de l'économie illicite, de ses liens avec l'(in)stabilité et de son enracinement dans les économies locales. En restant dans le nord du Bénin, la dernière histoire se penche sur la forte augmentation des enlèvements depuis 2022, tandis que les OEV, en particulier le JNIM, ont étendu leur influence dans l'État côtier. Mais si l'on suppose généralement que les enlèvements ont pour but d'obtenir une rançon (conformément à l'accent mis sur le financement des groupes armés), ce n'est pas le seul – ni même le principal – motif de l'escalade du recours aux enlèvements par le JNIM dans le nord du Bénin. Le JNIM se sert de l'enlèvement à diverses fins stratégiques, notamment pour la collecte de renseignements et, comme en parle cet article, pour le recrutement forcé. Le suivi et l'analyse de ces différentes motivations, et de leur impact sur les communautés, sont essentiels à l'élaboration des réponses.

# Écueils lors de la réponse aux chaînes d'approvisionnement des groupes armés : leçons tirées du Cameroun et du Sahel.

L'intérêt politique pour la manière dont les groupes armés et les organisations terroristes financent leurs opérations s'est accru tout au long de la « guerre contre la terreur » et demeure une préoccupation majeure. D'une manière générale, cet intérêt s'est concentré sur le financement et sur les tentatives de bloquer les flux financiers vers les groupes armés ou proscrits. Cela dépend en grande partie des efforts déployés pour réglementer leur usage de l'infrastructure bancaire et des systèmes de paiement électronique, plutôt que des transferts en espèces.

Si le financement est essentiel pour acheter le matériel dont les groupes armés peuvent avoir besoin pour mener leurs opérations (armes, carburant, voitures, salaires des combattants, etc.), il ne prend pas en compte, en tant qu'unité d'analyse, les autres moyens par lesquels les groupes armés acquièrent ces ressources. C'est pourquoi l'accent est mis de plus en plus sur la réponse à apporter aux chaînes d'approvisionnement qui fournissent des ressources opérationnelles aux groupes armés non étatiques en Afrique de l'Ouest. Il s'agit généralement d'appliquer la même logique de « blocage » ou d'interdiction des flux.

Mais la transposition de ces approches à la lutte contre les flux de ressources opérationnelles comporte des risques importants, dont certains se sont cristallisés suite aux tentatives des gouvernements d'Afrique de l'Ouest de bloquer les flux de carburant, de motos et d'autres produits de base destinés aux groupes armés non étatiques<sup>1</sup>. Les principaux inconvénients de ces approches ont été ressentis par les communautés des régions concernées, qui dépendent souvent des mêmes chaînes d'approvisionnement.

## **Séparatistes ambazoniens : Suivre l'argent dans le financement des groupes armés**

Les groupes armés séparatistes ambazoniens sont un rassemblement de groupes armés, de taille et de degrés d'organisation variés, qui ont commencé à se former en 2017 après une répression par le gouvernement camerounais de l'activisme de la population anglophone, qui faisait campagne pour une meilleure représentation

de la langue et des orateurs anglais dans les institutions nationales, dominées par les francophones depuis l'indépendance. Sentant que leurs possibilités d'avancement social et politique au Cameroun n'aboutissaient pas et qu'aucune voie pacifique ne donnerait clairement lieu à un compromis, un programme séparatiste plus militant a émergé des manifestations qui jusque-là réclamaient un État fédéraliste. Les militants de la diaspora, basés principalement aux États-Unis et en Europe, ont joué un rôle déterminant dans l'orientation du conflit.

Dès le début du conflit armé fin 2017, les groupes désireux de combattre les forces de l'État camerounais ont eu besoin d'argent. L'un de leurs principaux besoins était l'armement, étant donné que les groupes étaient à l'origine mal armés, avec des bâtons ou des armes blanches, ou encore des fusils de chasse. Si les combattants de l'Ambazonie ont pu s'emparer de diverses armes militaires au cours de leurs affrontements avec les forces camerounaises, ils ont également acheté de grandes quantités d'armes au Nigéria, qui ont fait l'objet d'un trafic vers la région anglophone<sup>2</sup>.

Au début du conflit, les séparatistes ont bénéficié d'un soutien important de la part de la diaspora camerounaise anglophone. Certains militants de la diaspora ont acquis une grande influence sur les médias sociaux et ont également mis en avant des récits séparatistes radicaux, soutenant la lutte armée plutôt que des solutions politiques potentielles telles que le fédéralisme. Ces militants sont également devenus des collecteurs de fonds efficaces, sollicitant des dons auprès de la diaspora<sup>3</sup>. Comme le décrit un journaliste qui a largement couvert le conflit :

À l'époque où les groupes armés se formaient, certains dirigeants de la diaspora publiaient des vidéos [sur les réseaux sociaux] des hommes sur le terrain. Et ils affirment (dans la vidéo) : nous sommes ici, nous venons de former ce groupe et c'est le village où nous nous trouvons. Nous n'avons pas de chaussures. Nous n'avons pas ceci. Nous n'avons pas cela. Nous prêtons allégeance à cette

personne de la diaspora ». Et les dirigeants de la diaspora trouvent toujours un moyen de leur tendre la main, de leur fournir ce dont ils ont besoin et de commencer à les contrôler. Ces groupes se sont constitués d'eux-mêmes et ont simplement prêté allégeance à Ayaba Cho [un éminent militant de la diaspora] et à d'autres dirigeants de la diaspora<sup>4</sup>.

Les combattants ambazoniens et les observateurs proches affirment que les transferts financiers étaient principalement destinés à l'achat d'armes<sup>5</sup>. Ils peuvent être achetés au Nigéria par des réseaux de la diaspora ou par les groupes armés eux-mêmes<sup>6</sup>. Le gouvernement camerounais a déployé des efforts considérables et variés pour contrer et intercepter les transferts d'argent de la diaspora vers les groupes armés ambazoniens. Ces efforts ont pris plusieurs formes.

L'une de ces initiatives a consisté à faire pression sur les pays de résidence des militants, en particulier les États-Unis, pour qu'ils les aident à empêcher ces transferts. Cette démarche a donné des résultats encourageants. Par exemple, en septembre 2023, Eric Tataw Tano, homme d'affaires basé aux États-Unis et militant du mouvement séparatiste ambazonien au Cameroun, a été arrêté aux États-Unis. Tano était accusé d'avoir essayé d'intimider un témoin et d'influencer son témoignage dans le cadre d'une enquête en cours sur ses pratiques commerciales concernant des allégations de fraude électronique. Il aurait tenté de donner des instructions aux témoins sur la façon dont ils devraient témoigner devant un grand jury sur plusieurs questions, notamment en ce qui concerne son « rôle dans le mouvement séparatiste camerounais, ou sur divers enlèvements et actes de violence au Cameroun »<sup>7</sup>. Cela suggère que l'affaire du grand jury (dont les détails ne sont pas publics) pourrait être liée au soutien financier du mouvement séparatiste. Cette affaire intervient quelques mois seulement après la conclusion d'une autre affaire qui, comme celle de Tano, s'est déroulée dans le Maryland. Plusieurs personnes ont été reconnues coupables de conspiration visant à exporter illégalement un conteneur d'armes à feu – notamment des fusils de précision, des fusils d'assaut et des munitions – vers le Nigéria pour qu'elles soient ensuite acheminées vers les séparatistes camerounais<sup>8</sup>.

Cependant, malgré ces récents développements, les responsables camerounais se disent frustrés par le peu de coopération qu'ils ont reçu des gouvernements occidentaux en ce qui concerne les séparatistes

ambazoniens, notamment à l'égard des transferts financiers de la diaspora<sup>9</sup>.

Une voie d'intervention plus prometteuse pour le gouvernement, du moins pendant un certain temps, s'est avérée être la traçabilité des transferts d'argent et l'arrestation de ceux qui venaient les chercher. Selon l'Agence nationale camerounaise d'investigation financière, elle a commencé à se rendre compte que les transferts de fonds destinés aux groupes armés, qui avaient été effectués par l'intermédiaire des services de transfert internationaux les plus courants (y compris MoneyGram et Western Union) avaient tendance à être collectés tôt le matin dans les régions anglophones<sup>10</sup>. Selon l'agence, le suivi de ces collectes a permis d'obtenir des renseignements et de procéder à des arrestations. Le gouvernement a également augmenté les taxes sur les paiements par mobile money et limité les montants pouvant être envoyés en un seul transfert<sup>11</sup>.

À la suite de ces arrestations, les expéditeurs des transferts ont diversifié les moyens par lesquels ils envoyaient de l'argent, et le gouvernement a tenté de suivre ces adaptations. Le recours aux intermédiaires informels a augmenté. Des personnes ou des entreprises camerounaises se voyaient remettre une somme d'argent par un intermédiaire (souvent basé au Nigéria), qui l'avait lui-même reçue de militants de la diaspora ou de leurs contacts. Ils le remettaient ensuite à une personne désignée ou le déposaient dans les locaux d'une entreprise fréquentée par des intermédiaires des groupes armés. Selon un militant de Bamenda qui a des contacts avec les groupes armés, ces transferts étaient beaucoup plus difficiles à suivre pour les services de sécurité. Les paiements en crypto-monnaies ont également été utilisés, bien que l'on estime qu'il ne s'agisse d'une forme de transfert répandue<sup>12</sup>.

Les tentatives de traçage des flux financiers ont donc donné quelques résultats, bien que les séparatistes aient été en mesure de diversifier les canaux de financement externes pour échapper à ce traçage. On constate notamment une réduction progressive des transferts d'argent vers les séparatistes ambazoniens, qui n'est toutefois pas due à des interventions du gouvernement, mais à une perte de confiance de l'ensemble de la diaspora envers les dirigeants séparatistes. Cette situation s'explique par l'augmentation des activités criminelles et de la violence – en particulier les enlèvements – des groupes armés à l'encontre des civils<sup>13</sup>, ainsi que par des soupçons de mauvaise gestion

financière, des désaccords politiques et, selon certains observateurs, des tromperies sur la manière dont l'argent était dépensé<sup>14</sup>.

### **La JNIM au Sahel et les dilemmes de la contre-alimentation**

Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) est le groupe armé le plus important et le plus actif du Sahel. Le JNIM est un amalgame de quatre mouvements djihadistes sahéliens, dont la branche sahélienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique qui a fusionné en 2017<sup>15</sup>. Parmi ses objectifs figurent le renversement des gouvernements régionaux et l'installation d'une gouvernance islamiste, ainsi que l'expansion de son influence au-delà du Sahel, en particulier dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest<sup>16</sup>.

Tout en tirant parti de la violence, le JNIM s'est avéré habile à se présenter comme le gardien des moyens de subsistance locaux, en particulier lorsque ces moyens de subsistance impliquent des économies illicites, que les représentants de l'État ont tenté de réglementer ou de réprimer. L'offre du JNIM aux communautés dépendantes des économies illicites et informelles est simple. Il promet de repousser définitivement la présence de l'État, en échange du respect de son

autorité. Toutefois, il exploiteront également ces économies illicites pour se réapprovisionner.

Le carburant est l'une des marchandises de base les plus fréquemment passées en contrebande au Sahel. En effet, dans de nombreux endroits, le carburant licite n'existe pas. La province de la Kompienga, dans la région de l'Est, au Burkina Faso, ne compte pas une seule station-service licite<sup>17</sup>. De même, l'ensemble du nord du Mali n'est alimenté que par du carburant de contrebande, en l'occurrence en provenance de l'Algérie<sup>18</sup>. Toutefois, la différence de prix entre le carburant de contrebande et le carburant licite est également un facteur important lorsque le carburant licite est disponible, la plupart des acheteurs préférant le carburant de contrebande moins cher. Par exemple, en 2022, à la frontière entre le Bénin et le Burkina Faso, le carburant licite coûtait 650 francs CFA (FCFA) le litre, mais pouvait être acheté pour 250 FCFA le litre au bord de la route (notamment, la dynamique des prix dans cette zone a changé à la suite de la levée, en mai 2023, des subventions gouvernementales sur le carburant au Nigéria)<sup>19</sup>. Le carburant étant un bien essentiel pour les civils comme pour les groupes armés, le JNIM peut jouer un rôle précieux en aidant à maintenir ce commerce illicite.



**Motos dans le quartier du Théâtre Populaire de Ouagadougou, connu pour ses magasins de véhicules et de pièces détachées. Selon certaines informations, les motos volées sont souvent conduites dans des magasins de la région pour y être modifiées et revendues, même si la plupart des boutiques de la région répondent aux besoins du marché légal.**

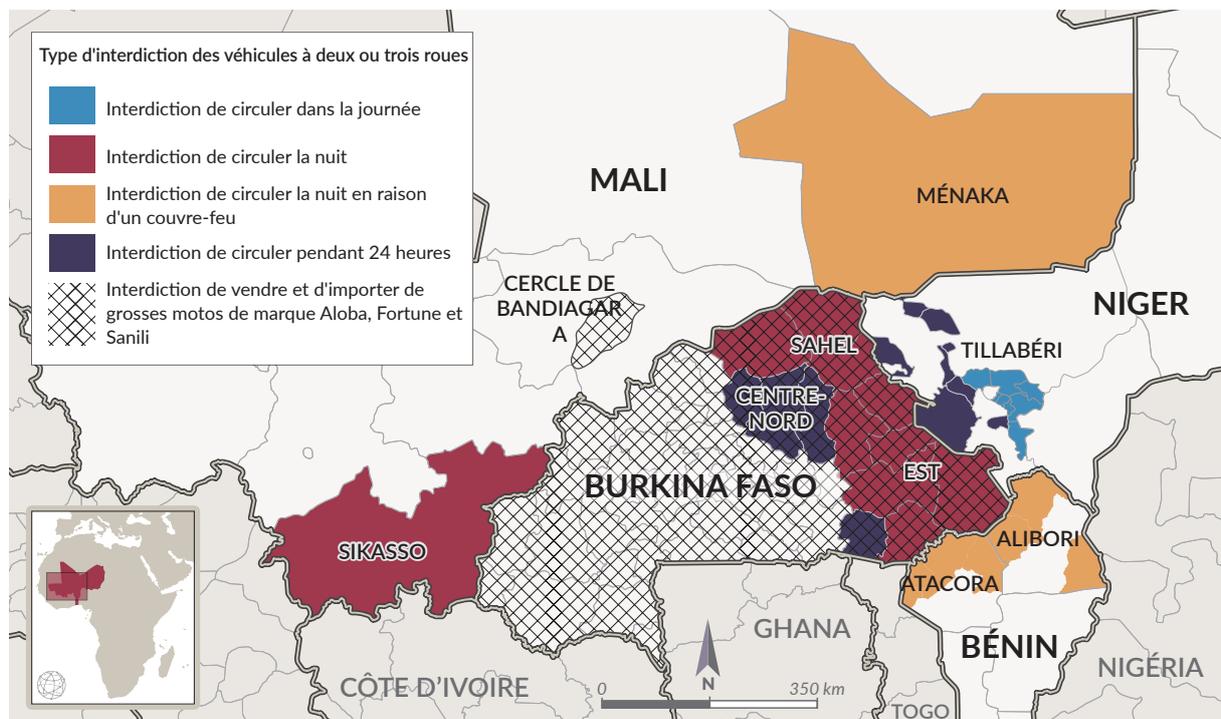
*Photo : Eleanor Beevor*

Comme l'a dit un journaliste burkinabé à propos de la situation dans le complexe W-Arly-Pendjari : les groupes armés tuent les douaniers et les forestiers. Mais ils s'entendent bien avec les commerçants, car ce sont eux qui se chargent d'acheminer ces produits sur le marché. L'essence, les motos, ce sont les mêmes marchands qui les font passer en contrebande et qui approvisionnent les groupes armés »<sup>20</sup>.

Le JNIM utilise le marché des carburants illicites pour se réapprovisionner de plusieurs manières. Bien qu'il ne soit pas omniprésent, il est connu pour taxer les petits trafiquants de carburant illicite, en justifiant son action par un « paiement de protection », notamment à Nadiagou, dans la région de l'Est, au Burkina Faso, à la fin de l'année 2022. Il aurait également réapprovisionné ses propres stocks à partir de ce carburant de contrebande<sup>21</sup>. Il entretiendrait en outre des liens étroits avec des trafiquants de carburant très organisés qui travaillent à plus grande échelle. Certaines des personnes arrêtées dans le cadre d'un important trafic de carburant au Burkina Faso en 2021 étaient des hommes d'affaires qui possédaient des entrepôts de carburant nigérian de contrebande dans des régions où le JNIM est extrêmement actif et connu pour s'approvisionner en carburant, notamment à Barsalogo, Pissila et Pensa<sup>22</sup>.

Toutefois, les interventions visant à mettre un terme à la contrebande de carburant sont extrêmement controversées aux yeux des habitants, surtout s'ils ont déjà du mal à faire face au coût de la vie. Les réactions documentées à ces efforts vont de l'indifférence à la résistance pure et simple. Le Bénin a tenté d'interdire la vente de carburant à moins de 20 km des frontières nationales, sans grand succès. Les tentatives de taxation et de contrôle des importations de carburant en provenance d'Algérie dans le nord du Mali ont donné lieu à des troubles civils à Gao en octobre 2017<sup>23</sup>.

Bien que ces interventions ne ciblent pas toujours directement les groupes armés, l'utilisation de la contrebande de carburant par les groupes armés a été une source de préoccupation pour les gouvernements régionaux. Par exemple, les interventions militaires à la frontière entre le Bénin et le Burkina Faso, dans la zone de contrebande contestée de Kourou/Koualou en septembre 2021, ont été conçues en partie pour briser le contrôle et l'exploitation des réseaux de contrebande de carburant par le JNIM. Toutefois, comme le montre l'article consacré aux interventions de l'État sur le marché de la contrebande de carburant au Bénin, ces opérations ont également des répercussions complexes sur les civils, qui dépendent du carburant de contrebande<sup>24</sup>.



**FIGURE 1** Interdiction des motos dans la région.

La situation est similaire en ce qui concerne la fourniture de motos par le JNIM. Les motos constituent une source importante de dépenses pour le JNIM<sup>25</sup> et ont changé la donne dans leurs opérations. Les motos, en particulier les modèles lourds ou de grande taille, sont le seul moyen de transport qui fonctionne dans de nombreuses régions rurales du Sahel. Ils sont moins chers et plus économes en carburant que les voitures et peuvent emprunter des routes et des terrains inaccessibles aux voitures. Les modèles plus grands autorisent également la présence de deux pilotes ou plus par moto, ce qui permet aux combattants de conduire et de tirer à partir d'un seul véhicule<sup>26</sup>.

Les fournisseurs du JNIM sont principalement des revendeurs locaux qui s'approvisionnent en motos non taxées auprès des réseaux de trafiquants, ou des réseaux de trafiquants eux-mêmes. (Les unités locales du JNIM jouissant d'une grande autonomie en matière de ressources, il n'existe pas de source unique)<sup>27</sup>.

Ces réseaux de trafiquants ont tendance à s'approvisionner en motos auprès d'importateurs basés dans les principaux ports régionaux, tels que Lomé ou Lagos. Les importateurs, qui s'approvisionnent en Asie, détourneraient une part importante des motos de la chaîne d'approvisionnement licite et taxée une fois qu'elles ont atteint le port<sup>28</sup>. Ceux-ci sont ensuite revendus à des réseaux illicites. Compte tenu des prix plus élevés des marchandises dans les États sahéliens enclavés, bon nombre de ces motos sont passées en contrebande au nord de la frontière pour être revendues au Burkina Faso, au Niger ou au Mali<sup>29</sup>.

Les gouvernements des États du Sahel sont parfaitement conscients de l'importance des motos pour les groupes armés non étatiques, y compris le JNIM. En conséquence, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont tous eu recours à de multiples interdictions sur les types de motos privilégiés par le JNIM (des modèles plus grands, plus durables, avec des cylindres de carburant plus grands et des amortisseurs plus solides)<sup>30</sup>. Il s'agit notamment d'interdire la vente, la circulation et l'importation de ces types de motos dans les zones affectées par les groupes armés. L'interdiction des motos a été expérimentée par les gouvernements du Sahel depuis 2014<sup>31</sup>, mais elles ont majoritairement été instaurées après 2019. Le renouvellement constant d'un grand nombre de ces interdictions – dont certaines durent depuis plusieurs années – en raison des activités menées par des groupes armés montre clairement qu'elles n'entravent pas sérieusement cette activité.

En termes de restriction de l'offre, les interdictions semblent avoir été relativement inefficaces. Certains observateurs, y compris des agents des forces de l'ordre, estiment qu'en réalité, les interdictions ont accru la dépendance des groupes armés et des civils à l'égard des réseaux de trafic de motos, tout en nuisant aux activités des fournisseurs légitimes<sup>32</sup>.

Ces interdictions n'ont pas le succès escompté en raison de la signification qu'elles ont aux yeux des civils. Leur interdiction a pour effet de mettre un terme à la capacité des civils à accéder aux marchés, aux écoles, aux hôpitaux, etc. Même les interdictions de circulation qui ne s'appliquent que la nuit ont de graves conséquences, en particulier pour le secteur informel du transport en moto et le secteur de l'hôtellerie. Cette situation risque d'attiser le ressentiment des populations locales et inciter les personnes encore ambivalentes à cet égard à soutenir le JNIM, ou du moins, à l'accepter tacitement.

### **Interventions centrées sur les civils visant à lutter contre le financement et les ressources des groupes armés**

Ces deux études de cas montrent clairement qu'il existe peu d'options simples pour lutter contre le financement et l'approvisionnement des groupes armés, notamment par le biais des chaînes d'approvisionnement illicites. Cependant, les tentatives de tracer et de bloquer les flux financiers illicites vers les groupes armés peuvent – lorsqu'elles sont finement ciblées – donner des résultats substantiels<sup>33</sup>. Les tentatives visant à bloquer les ressources des groupes armés en Afrique de l'Ouest ont été moins fructueuses et ont eu des conséquences inattendues importantes, notamment en portant préjudice aux communautés. Cela est d'autant plus vrai que les groupes armés et les civils dépendent de la même manière de biens tels que le carburant et les motos, qui sont à la base des opérations menées par de nombreux groupes armés non étatiques.

Une approche « centrée sur les civils » devrait guider les efforts futurs visant à empêcher les groupes armés d'exploiter les chaînes d'approvisionnement illicites pour se procurer des ressources. Toutefois, tant que les civils ne pourront pas absorber les hausses de prix ou accéder à des fournitures licites, les décideurs politiques pourraient être contraints de tolérer un certain degré d'activité illicite. Il leur serait également conseillé de cibler beaucoup plus précisément leurs interventions contre les groupes armés s'ils veulent éviter de se mettre à dos les civils et de renforcer leur soutien aux groupes armés.

## Notes

- 1 Eleanor Beevor, Motos et groupes armés au Sahel : Anatomie d'un marché régional, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/motorbikes-trade-armed-groups-sahel/>.
- 2 Ladd Serwat et Eleanor Beevor, *Ambazonian separatists: Non-state armed groups and illicit economies in West Africa*, GI-TOC et ACLED, à paraître.
- 3 Ibid ; entretien avec un militant anglophone de Bamenda, Yaoundé, 15 juin 2023 ; Entretien téléphonique avec un journaliste camerounais anglophone, 15 août 2023 ; Entretien avec un expert en sécurité anglophone, Yaoundé, 13 juin 2023 ; Entretien téléphonique avec un ancien officier de police ayant travaillé à Kumba, 26 juillet 2023.
- 4 Entretien téléphonique avec un journaliste camerounais anglophone qui a largement couvert le conflit, 15 juin 2023.
- 5 Entretien avec un combattant séparatiste ambazonien de Kom, Douala, 25 juillet 2023.
- 6 Ibid ; entretien avec un militant anglophone de Bamenda, Yaoundé, 15 juin 2023 ; entretien téléphonique avec un journaliste camerounais anglophone, 15 août 2023 ; entretien avec un expert en sécurité anglophone, Yaoundé, 13 juin 2023.
- 7 Affidavit dans l'affaire USA v. Eric Tano Tataw, déposée le 1er septembre 2023, <https://storage.courtlistener.com/recap/gov.uscourts.mdd.543821/gov.uscourts.mdd.543821.1.1.pdf>.
- 8 Bureau du procureur des États-Unis, district de Maryland, *Member of conspiracy to illegally export firearms, ammunition and military-type items to assist separatists fighting against the government of Cameroon sentenced to 46 months in federal prison*, 3 mai 2023, <https://www.justice.gov/usao-md/pr/member-conspiracy-illegally-export-firearms-ammunition-and-military-type-items-assist>.
- 9 Entretien avec un fonctionnaire de l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF), Yaoundé, 15 juin 2023.
- 10 Entretien avec un expert anglophone en sécurité, Yaoundé, 13 juin 2023.
- 11 Entretien avec un responsable de l'ANIF, Yaoundé, 15 juin 2023.
- 12 Entretien avec un militant anglophone de Bamenda, Yaoundé, 15 juin 2023.
- 13 La pratique des enlèvements contre rançon a profondément inquiété de nombreux membres de la diaspora, en particulier lorsqu'elle visait des personnes ordinaires ou des personnalités politiques considérées comme faisant des efforts constructifs. Ces éléments, ainsi que les violences contre les civils et les demandes persistantes de « paiement d'impôts » de la part des résidents anglophones, ont entraîné une diminution du soutien à la rébellion, tant dans la diaspora que dans les provinces anglophones.
- 14 Certains donateurs auraient compris qu'ils contribuaient aux efforts humanitaires plutôt qu'au financement des groupes armés. Entretien téléphonique avec un journaliste camerounais anglophone, 15 août 2023 ; Entretien avec un militant anglophone de Bamenda, Yaoundé, 15 juin 2023.
- 15 Henri Nsaibia, Eleanor Beevor et Flore Berger, *Jama'at Nusrat al Islam Wal Muslimin: Non-state armed groups and illicit economies in West Africa*, ACLED et GI-TOC, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 16 Caleb Weiss, *AQIM's imperial playbook: Understanding al-Qa'ida in the Islamic Maghreb's expansion into West Africa*, *Combating Terrorism Center at West Point*, 2022, <https://ctc.westpoint.edu/aqims-imperial-playbook-understanding-al-qaida-in-the-islamic-maghreb-expansion-into-west-africa/>.
- 17 Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), *Fuel trafficking in the Sahel, Transnational organized crime threat assessment*, 2022, [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta\\_sahel/TOCTA\\_Sahel\\_fuel\\_2023.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta_sahel/TOCTA_Sahel_fuel_2023.pdf).
- 18 Ibid.
- 19 Entretien téléphonique avec un journaliste burkinabé spécialisé dans la criminalité transnationale, mars 2022.
- 20 Ibid.
- 21 ONUDC, *Fuel trafficking in the Sahel, Transnational organized crime threat assessment*, 2022, [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta\\_sahel/TOCTA\\_Sahel\\_fuel\\_2023.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta_sahel/TOCTA_Sahel_fuel_2023.pdf).
- 22 Ibid.
- 23 ONUDC, *Fuel trafficking in the Sahel, Transnational organized crime threat assessment*, 2022, [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta\\_sahel/TOCTA\\_Sahel\\_fuel\\_2023.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta_sahel/TOCTA_Sahel_fuel_2023.pdf).
- 24 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Le Bénin introduit des mini stations-service pour s'attaquer aux chaînes d'approvisionnement en carburant illicite et aux groupes armés, GI-TOC, bulletin de risque, numéro 10, 2023.
- 25 Bien qu'il soit impossible d'estimer avec précision le nombre de motos que le groupe achète ou le montant qu'il y consacre au cours d'une période donnée, des éléments indiquent que l'organisation dans son ensemble achète des centaines de nouvelles motos chaque mois. Eleanor Beevor, Motos et groupes armés au Sahel : Anatomie d'un marché régional, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/motorbikes-trade-armed-groups-sahel/>.
- 26 Ibid.
- 27 Henri Nsaibia, Eleanor Beevor et Flore Berger, *Jama'at Nusrat al Islam Wal Muslimin: Non-state armed groups and illicit economies in West Africa*, ACLED et GI-TOC, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 28 Eleanor Beevor, Motos et groupes armés au Sahel : Anatomie d'un marché régional, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/motorbikes-trade-armed-groups-sahel/>.
- 29 Antônio Sampaio et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 30 Eleanor Beevor, Motos et groupes armés au Sahel : Anatomie d'un marché régional, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/motorbikes-trade-armed-groups-sahel/>.
- 31 Radio France Internationale, Mali : une opération antimoto lancée autour de Kidal, 29 septembre 2014, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20140929-mali-operation-antimoto-lancee-autour-kidal-jihadistes-minusma>.
- 32 Entretien téléphonique avec un officier de police à Cinkassé, Togo, 28 mai 2023.
- 33 Floor Knoote et Thalia Malmberg, *Zero risk mentality: The damaging effect of AML/CFT measures for civil society*, GI-TOC, mai 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/financial-resilience/>.

# Le défi de la lutte contre les économies illicites avec les régimes de sanctions internationales : le processus de Kimberley en la République centrafricaine.

Les régimes de sanctions internationales et les régimes commerciaux ont souvent des objectifs ambitieux publiquement affichés promouvant la paix et la sécurité. Le Conseil de sécurité des Nations unies, par exemple, affirme que ses régimes de sanctions poursuivent des « objectifs variés », allant de l'application d'embargos sur les armes à la lutte contre le terrorisme, en passant par la protection des droits de l'homme et la dissuasion des coups d'État<sup>1</sup>. De même, l'Office américain de contrôle des avoirs étrangers considère les sanctions comme un outil « permettant d'atteindre les objectifs de la politique étrangère et de la sécurité nationale des États-Unis »<sup>2</sup>.

Dans la pratique, cependant, les objectifs de ces régimes sont souvent plus limités (ou, comme certains le diraient, plus pragmatiques). Les différentes parties prenantes à ces processus peuvent avoir une vision différente de ce qu'est le succès et de ce que ces régimes devraient viser concrètement. Le système de certification du processus de Kimberley (SCPK) en République centrafricaine (RCA) en est un bon exemple.

Le SCPK est un régime commercial qui vise à empêcher l'exportation et la vente de « diamants de guerre », définis dans son document de base comme « des diamants bruts utilisés par des mouvements rebelles ou leurs alliés pour financer des conflits visant à ébranler des gouvernements légitimes »<sup>3</sup>. Le SCPK est né de l'inquiétude croissante, à la fin des années 1990, quant à l'utilisation des ressources naturelles pour financer des conflits.

Le SCPK est un processus extrêmement politisé et son impact sur le commerce illicite des diamants et les conflits qui y sont associés est contesté. Ses objectifs et ses modalités de fonctionnement sont parfois en contradiction avec les attentes populaires.

Cela est clairement démontré en République centrafricaine, qui fait l'objet de suspensions et de restrictions dans le cadre du processus de Kimberley

depuis des années. Dans le cas de la RCA, les faits montrent que le SCPK n'a pas tant réduit le financement des conflits qu'il n'a déplacé l'objectif d'exploitation des groupes armés vers d'autres ressources.

## Origine et objectifs du processus de Kimberley

Le SCPK a été créé en 2002. L'impulsion est venue en partie des grands diamantaires qui craignaient un boycott des consommateurs, en réponse à la prise de conscience mondiale du rôle que les ressources naturelles – et les diamants en particulier – ont joué dans les économies de guerre<sup>4</sup>. Des conflits tels que ceux de la Sierra Leone et de l'Angola ont donné lieu à une exploitation importante des champs de diamants par les rebelles, et les sociétés diamantaires ont subi des pressions pour montrer qu'elles n'étaient pas complices de ces chaînes d'approvisionnement. Les pays membres du SCPK devraient demander à leurs industries diamantaires de délivrer des « certificats d'origine » avant l'exportation afin de garantir aux acheteurs internationaux que leurs achats ne proviennent pas de zones de conflit où des rebelles ont pu en tirer profit.

L'objectif principal du SCPK était de maintenir ce qu'il appelait les « diamants de guerre » en dehors des chaînes d'approvisionnement officielles<sup>5</sup>. Pourtant, de nombreuses campagnes sur les minerais de conflit ont laissé entendre au fil des ans qu'une « coupure » au niveau des revenus des ressources naturelles des groupes rebelles contribuerait à créer les conditions de la paix<sup>6</sup>. Ces ambiguïtés font qu'il est important d'examiner comment l'impact du SCPK s'inscrit dans les objectifs plus larges d'instauration de la paix et de la sécurité.

Le processus de Kimberley a été confronté à des défis majeurs et à une crise de confiance de la part de certaines parties prenantes. La dernière réunion plénière, qui s'est tenue en novembre 2023, s'est soldée par une impasse autour d'un débat portant sur l'élargissement de la définition des « diamants de guerre » pour y inclure les

« acteurs étatiques » à la lumière de la guerre menée par la Russie en Ukraine et des flux financiers vers la Russie provenant du commerce des diamants<sup>7</sup>. Les pays occidentaux ont prôné cette expansion, tandis que la Russie et ses alliés, dont le Bélarus et la République centrafricaine, s'y sont opposés.

La Coalition de la société civile du processus de Kimberley, une organisation non gouvernementale d'observation, a quitté les négociations sur le communiqué final de la plénière à 2 heures du matin, dénonçant la façon dont le processus a été politisé. « Nous avons travaillé sans relâche pour briser les liens entre les diamants et les conflits », a déclaré le coordinateur Michel Yoboué. « Nous voulons de l'action, mais nous n'arrivons même pas à nous mettre d'accord sur de simples mots »<sup>8</sup>.

M. Yoboué a cité la République centrafricaine comme exemple d'un processus politisé, ignorant les contributions d'un réseau d'experts dans le pays. « La société civile regrette l'absence d'attitudes constructives dans l'élaboration d'une approche visant à garantir que la République centrafricaine et son peuple – et non les rebelles, les réseaux criminels ou les mercenaires – tirent pleinement parti de leurs richesses diamantifères », a déclaré M. Yoboué dans sa déclaration au nom de la coalition.

### **La République centrafricaine au sein du processus de Kimberley**

Il est possible de trouver des diamants dans deux zones principales en RCA : la zone du « grès de Carnot » dans le sud-ouest du pays, et le « grès de Mouka-Ouadda », qui couvre une grande partie de l'est de la RCA (voir la figure 2). Il s'agit dans tous les cas de diamants « alluviaux », ce qui signifie que les pierres sont dispersées près de la surface sur une vaste zone, plutôt qu'extraites de gisements géologiques plus profonds<sup>9</sup>.

L'adhésion de la RCA au SCPK a été entièrement suspendue en 2013. Pourtant, depuis le début des années 2000, l'utilisation des minerais, et en particulier

des diamants, par les acteurs du conflit dans le pays suscite des inquiétudes. La RCA a fait l'objet d'un examen en 2003 – la première année d'existence du SCPK – en raison du coup d'État de François Bozizé qui a chassé le régime d'Ange-Félix Patassé. Entre 2010 et 2012, l'activité croissante des groupes armés, y compris leur exploitation des mines de diamants, a entraîné une vigilance accrue à l'égard des diamants provenant de la RCA, et en particulier de l'est de la RCA, dans le cadre du mécanisme du processus de Kimberley<sup>10</sup>.

La prise de pouvoir de François Bozizé a constitué un premier défi pour le SCPK, puisqu'il est passé du statut d'acteur rebelle profitant des diamants à celui de Président. Le SCPK a suspendu la RCA pendant deux mois en 2003, puis a réintégré le pays après que Bozizé a assuré aux inspecteurs qu'il s'efforcera de lutter contre les diamants de guerre, même si, dans la pratique, les insurgés ont continué à tirer profit du commerce illicite<sup>11</sup>.

Toutefois, c'est la montée en puissance de la coalition rebelle de la Séléka en 2013 et sa prise de pouvoir qui ont conduit à une suspension totale des exportations de diamants de la RCA dans le cadre du processus de Kimberley. La Séléka a été dissoute par son chef Michel Djotodia en septembre 2013, ce qui n'a pas empêché les groupes de militants qui la composaient de continuer à exploiter les gisements de diamants et d'or dans l'est et l'ouest de la République centrafricaine<sup>12</sup>. Les autorités de transition, auxquelles Djotodia a cédé le contrôle en janvier 2014, n'ont pas été en mesure d'endiguer les affrontements entre les ex-combattants de la Séléka et les milices anti-balaka.

L'instabilité persistante et l'émergence de nouvelles coalitions rebelles armées après l'élection de 2016 ont conduit le Président Faustin Archange Touadéra à se tourner vers la Russie pour obtenir un soutien. Les forces paramilitaires de Wagner ont été déployées en RCA en 2018. Elles aussi ont fait des incursions dans le secteur des minéraux de la RCA, et les entreprises liées au commerce de l'or et des diamants de Wagner ont fait l'objet de sanctions internationales<sup>13</sup>.

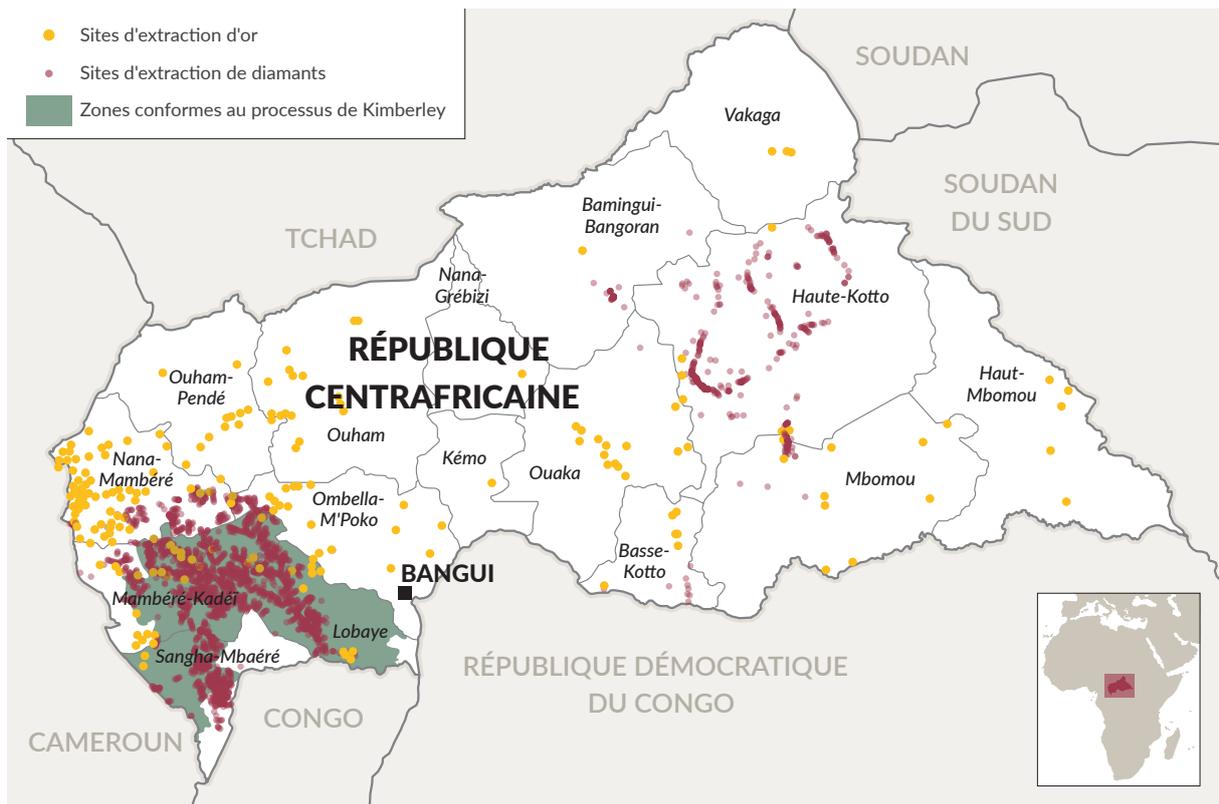


**FIGURE 1** Principaux événements du conflit centrafricain et sanctions concernant les diamants et l'or.

### Impact du processus de Kimberley sur l'écosystème diamantaire de la RCA

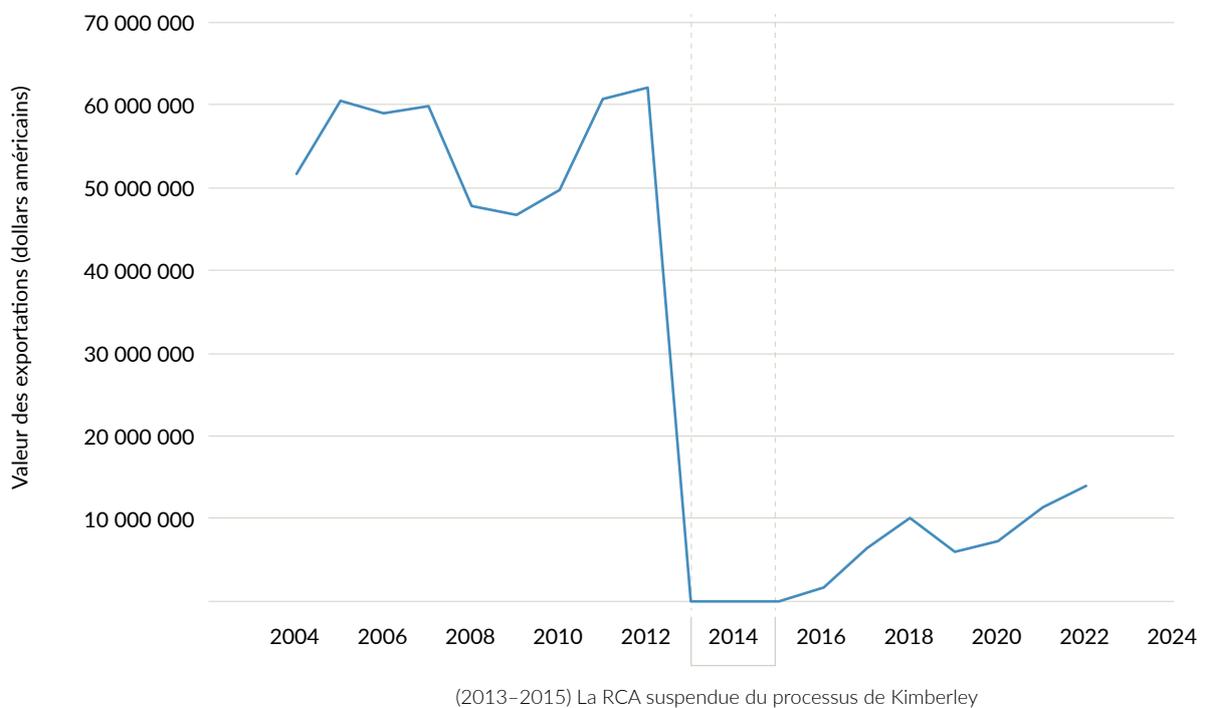
Aujourd'hui, le contrôle des forces alignées sur l'État en RCA varie considérablement, l'est de la RCA étant toujours dominé par l'activité des groupes armés. Le nord et le nord-est de la République centrafricaine continuent de connaître des niveaux élevés d'activité des groupes armés, qui profitent notamment des sites miniers. Le sud-ouest de la RCA a commencé à se stabiliser plus tôt que le nord-est et, par conséquent, huit sous-préfectures du sud-ouest ont été exemptées de l'interdiction d'exportation du SCPK en 2016<sup>14</sup>. À l'heure actuelle, le sud-ouest est sous le contrôle relativement constant de l'État et des troupes mercenaires de Wagner. Les observateurs s'accordent à dire que le volume des exportations légales de diamants en provenance de la RCA est en augmentation<sup>15</sup>. Le pays a enregistré près de 14 millions de dollars d'exportations de diamants en 2022, contre 11,6 millions de dollars en 2021<sup>16</sup>.

Bien que cela signifie que le secteur formel réanime progressivement ses réseaux d'achat de diamants dans le sud-ouest et récupère une partie du commerce des mineurs artisanaux, deux facteurs importants finissent par saper ce qui devrait être une bonne nouvelle. Tout d'abord, les recettes tirées des diamants licites en RCA restent nettement inférieures à ce qu'elles étaient en 2012, avant la suspension. Cela est dû en grande partie au fait que les 16 sous-préfectures restantes de la RCA sont toujours interdites d'exportation de diamants bruts, ce qui signifie que les diamants extraits dans ces régions ne peuvent faire l'objet que d'un commerce illicite. Le deuxième facteur est que, si le marché illicite des diamants est toujours très actif, la baisse globale de la demande licite de diamants centrafricains a entraîné une réorientation substantielle vers l'extraction artisanale et l'exportation illicite d'or.



**FIGURE 2** Zones vertes du processus de Kimberley et gisements d'or et de diamants en République centrafricaine.

Source : Alexandre Jaillon et Guillaume de Brier, *Mapping artisanal mining sites in the Western Central African Republic*, IPIS and USAID, novembre 2019 ; Institut d'études géologiques des États-Unis, Secrétariat permanent du processus de Kimberley.



**FIGURE 3** Exportations légales de diamants de la RCA, 2004-2022.

Source : Secrétariat du processus de Kimberley, via <https://www.kimberleyprocess.com/en/central-african-republic-0>.

La géographie des réserves de diamants du sud-ouest de la République centrafricaine permet aux négociants d'opérer de manière illicite. Les observateurs qui connaissent bien la région frontalière entre la RCA et le Cameroun s'accordent à dire que si un individu possède des diamants et souhaite les vendre de manière illicite, il trouvera facilement un acheteur, en particulier dans les villes frontalières du Cameroun telles que Garoua-Boulaï et Kentzou<sup>17</sup>. Les acheteurs dans ces villes frontalières sont souvent des Africains de l'Ouest originaires de plusieurs pays. Étant donné que les mines de diamants, y compris dans l'ouest de la RCA, sont souvent beaucoup plus proches des villes frontalières que de Bangui (par laquelle les diamants conformes au processus de Kimberley doivent être exportés), un vendeur désireux de récupérer rapidement son argent sera inévitablement tenté de vendre sur le marché illicite<sup>18</sup>.

Ceci étant dit, le commerce des diamants était plus complexe que celui de l'or, même avant la suspension du SCPK. Les diamants de la RCA sont tous d'origine alluviale, et les gisements alluviaux ne sont pas nécessairement regroupés, ils peuvent être dispersés sur de très vastes zones<sup>19</sup>. Le risque pour les mineurs est de creuser pendant des semaines ou des mois sans trouver de diamants à vendre<sup>20</sup>.

Les pierres précieuses doivent être taillées et polies avant d'acquérir de la valeur, un processus qui a généralement lieu à Dubaï, ce qui signifie que les acheteurs de diamants doivent disposer de réseaux internationaux pour en tirer profit<sup>21</sup>. Les mineurs de diamants sont donc généralement intégrés dans des réseaux de préfinancement, dans lesquels un acheteur ou un propriétaire de mine finance les fouilles et endosse le risque de ne pas trouver de diamants. Lorsque des diamants sont découverts puis vendus, en fonction de l'accord conclu avec le préfinancier, les mineurs peuvent également partager les revenus tirés de la vente du diamant<sup>22</sup>. Compte tenu du niveau élevé de confiance nécessaire au fonctionnement de ces réseaux, il n'est pas surprenant que, même après la levée partielle de la suspension, les acheteurs formels aient eu besoin de temps pour regagner la confiance des réseaux d'exploitation minière artisanale<sup>23</sup>.

Le processus de Kimberley a malencontreusement rendu cette tâche plus ardue. Les diamants extraits dans ces zones doivent être transportés au chef-lieu de la sous-préfecture concernée, où ils seront scellés dans des sacs,

puis acheminés vers Bangui pour être réinspectés par l'équipe de contrôle<sup>24</sup>.

Le SCPK a tenté de remédier aux goulots d'étranglement. Le temps d'attente que les contrôles ajoutaient au processus, réduisant la vitesse à laquelle les mineurs pouvaient être récompensés pour leurs efforts, était une source d'insatisfaction généralisée<sup>25</sup>. Des mesures telles que l'utilisation accrue de l'imagerie numérique pour les inspections ont été adoptées et ont des répercussions assez positives<sup>26</sup>. Toutefois, la plupart des estimations suggèrent qu'une grande partie des diamants extraits, même dans le sud-ouest faisant l'objet d'une exemption, sont exportés en contrebande plutôt que de manière licite. Dans l'est, on peut supposer que ces diamants sont soit achetés et stockés, soit introduits en contrebande dans les chaînes d'approvisionnement illicites<sup>27</sup>.

La République centrafricaine a certainement connu des exemples de groupes armés qui ont pris le contrôle de mines ou de chaînes d'approvisionnement locales en diamants et qui ont organisé directement leur vente illicite. En 2017, l'ONG anti-corruption Global Witness a documenté le cas du « général » Nama qui, en tant que commandant de la Séléka en 2013 dans le sud-ouest de la RCA, a pris le contrôle de la maison d'achat locale et a également forcé les mineurs à lui vendre des diamants pour une fraction de leur valeur<sup>28</sup>. Cependant, les groupes armés jouent également un rôle plus passif – et plus courant –, à savoir celui de taxer l'activité minière ou les déplacements le long des routes menant aux zones minières ou en provenant<sup>29</sup>. D'une manière générale, les réseaux transnationaux de criminalité organisée qui vendent les « diamants de guerre » sont censés s'approprier une part beaucoup plus importante des recettes générées par les diamants d'Afrique centrale<sup>30</sup>.

Le SCPK a considérablement réduit l'attrait et la viabilité des diamants en tant que moyen de financement des conflits. Si elle n'a certainement pas réussi à mettre un terme au commerce des « diamants de guerre » par le biais de réseaux illicites, elle a permis de réduire les prix que les acheteurs illicites et les maisons d'achat licites sont prêts à offrir aux mineurs<sup>31</sup>.

### **L'essor de l'or en tant qu'alternative aux diamants**

Au cours de la dernière décennie, les mineurs se sont considérablement détournés des diamants pour se tourner vers l'or comme source de revenus. Il s'agit notamment des mineurs opérant dans des zones contrôlées par des groupes armés.

L'or n'est pas considéré comme un produit de base en République centrafricaine et il n'existe aucune restriction particulière concernant l'achat (y compris dans les zones touchées par le conflit qui ne sont pas conformes au SCPK) ou la vente d'or. Il existe des cadres volontaires, notamment celui établi par l'Organisation de coopération et de développement économique. Une désignation dans le cadre du régime de sanctions des Nations unies est possible s'il est prouvé, avec une absolue certitude, qu'une personne finance des groupes armés par le biais du commerce illicite de ressources naturelles<sup>32</sup>. Toutefois, compte tenu de la nature ciblée de ce régime et de la charge de la preuve requise, les mineurs ordinaires et les petits revendeurs peuvent généralement s'attendre à échapper à l'examen.

Le passage à l'or a également été facilité par certaines caractéristiques du marché. Tout d'abord, l'extraction de l'or est une activité économique à faible risque. Une fois qu'un filon d'or est découvert, il peut être suivi à travers la roche, et tant qu'un mineur a accès au filon, il peut être raisonnablement sûr que ses efforts seront payants – contrairement à la pratique beaucoup plus incertaine de l'extraction de diamants.

Un facteur secondaire est le fait que, bien que la grande majorité de l'or de la RCA soit exportée, il est également apprécié dans le pays et constitue une substance négociable qui peut être acceptée comme moyen de paiement au niveau local. Un mineur qui ne dispose pas d'un réseau international peut être assuré de pouvoir échanger son or dans le pays, contre de l'argent ou les produits dont il a besoin. Ces deux facteurs facilitent le commerce illicite de l'or.

Un ancien membre du groupe d'experts des Nations unies sur la RCA a décrit ce changement comme suit : « Il y a eu

un passage d'un secteur extractif à un autre. En République centrafricaine, le principal minerai était le diamant et, en raison des restrictions, les gens se sont tournés vers l'or... En termes de financement global des conflits, il n'y a probablement pas de réduction, c'est juste un changement »<sup>33</sup>. Ce changement a été confirmé par d'autres observateurs<sup>34</sup>.

### Régimes de sanctions et économies illicites : entre attentes et réalités

De nombreuses campagnes centrées sur les « minerais de guerre » ont cherché à établir des régimes de sanctions pour régir les chaînes d'approvisionnement en minerais afin de promouvoir la paix. Cependant, le SCPK en RCA semble avoir provoqué un revirement vers le commerce de l'or plutôt que de diminuer les dommages ou de réduire les conflits.

Si la réglementation des « diamants de guerre » sur les marchés internationaux a toujours sa place, il est clair qu'il faut suivre de près les contextes dans lesquels le processus de Kimberley est appliqué afin d'identifier les préjudices et les risques, comme l'a demandé la Coalition de la société civile du processus de Kimberley.

Des efforts cohérents pour restreindre les économies illicites de manière plus stratégique – soit par le biais d'autres régimes de sanctions tels que ceux créés par les Nations unies, soit par le biais d'autres instruments politiques – quelle que soit la ressource autour de laquelle ces économies peuvent être centrées, constitueraient un moyen pratique d'avancer. Toutefois, comme le montre la récente impasse géopolitique de la réunion du processus de Kimberley, il n'est pas toujours possible, d'un point de vue politique, de trouver une solution pratique.

## Notes

- 1 Conseil de sécurité des Nations unies, informations sur les sanctions, consulté le 11 décembre 2023, <https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/information>.
- 2 Office américain de contrôle des avoirs étrangers, *Basic Information on OFAC and Sanctions*, consulté le 11 décembre 2023, <https://ofac.treasury.gov/faqs/topic/1501>.
- 3 « Kimberley Process Certification Scheme Definition: Core Document », n.d., <https://www.kimberleyprocess.com/en/system/files/documents/KPCS%20Core%20Document.pdf>.
- 4 Nathan Munier, *The Political Economy of the Kimberley Process*. Cambridge: Cambridge University Press, 2020, <https://doi.org/10.1017/9781108884877>.
- 5 Ibid.
- 6 J. A. Diemel et D. J. M. Hilhorst, *Unintended consequences or ambivalent policy objectives? Conflict minerals and mining reform in the Democratic Republic of Congo*, *Development Policy Review* 37, no 4 (2019) : 453–69, <https://doi.org/10.1111/dpr.12372>.
- 7 Samuel Ord, *Conflict diamonds: Chaos at Kimberley Process meeting*, *Jeweller Magazine*, 14 novembre 2023, <https://www.jewellermagazine.com/Article/12710/Conflict-diamonds-Chaos-at-Kimberley-Process-meeting>.
- 8 Kimberley Process Civil Society Coalition, *Closing remarks*, 10 novembre 2023, [https://www.kpcivilsociety.org/wp-content/uploads/2023/11/20231111\\_KP-CSC\\_closing-remarks.pdf](https://www.kpcivilsociety.org/wp-content/uploads/2023/11/20231111_KP-CSC_closing-remarks.pdf).
- 9 Jessica D DeWitt et al, *The Central African Republic Diamond Database: A geodatabase of archival diamond occurrences and areas of recent artisanal and small-scale diamond mining*, US Geological

- Survey, 2018, <https://pubs.usgs.gov/of/2018/1088/ofr20181088.pdf>.
- 10 Fiona Southward et al, *Diamonds in the Central African Republic*, *International Peace Information Service*, 2014, [<https://ipisresearch.be/publication/diamonds-central-african-republic/>].
  - 11 Nathan Munier, *No private companies = no compliance: The crisis of the Kimberley Process in the Central African Republic*, dans *The Political Economy of the Kimberley Process*, Cambridge University Press, 2020.
  - 12 Entretien avec un ancien membre du groupe d'experts des Nations unies sur la RCA, avril 2023; Fiona Southward et al, *Diamonds in the Central African Republic*, *International Peace Information Service*, 2014, <https://ipisresearch.be/publication/diamonds-central-african-republic/>; Nathan Munier, *The Political Economy of the Kimberley Process*, Cambridge University Press, 2020.
  - 13 Julia Stanyard, Thierry Virculon et Julian Rademeyer, *The grey zone: Russia's military, mercenary and criminal engagement in Africa*, GI-TOC, février 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/russia-in-africa/>.
  - 14 Nathan Munier, *No private companies = no compliance: The crisis of the Kimberley Process in the Central African Republic*, dans *The Political Economy of the Kimberley Process*, Cambridge University Press, 2020.
  - 15 UN Panel of Experts *Mid-Term Report on the Central African Republic*, février 2023.
  - 16 Processus de Kimberley, Rapport annuel 2022 République centrafricaine, <https://www.kimberleyprocess.com/en/2022-annual-report-central-african-republic-car>.
  - 17 Entretien avec un ancien membre du groupe d'experts des Nations unies, avril 2023 ; entretien avec un expert minier travaillant pour un entrepreneur international en développement sur l'exploitation minière artisanale en RCA, juin 2023 ; Global Witness, *A game of stones: Smuggling diamonds in the Central African Republic*, 2017, <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/central-african-republic-car/game-of-stones/?accessible=true>.
  - 18 Global Witness, *A game of stones: Smuggling diamonds in the Central African Republic*, 2017, <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/central-african-republic-car/game-of-stones/?accessible=true>.
  - 19 Nathan Munier, *No private companies = no compliance: The crisis of the Kimberley Process in the Central African Republic*, dans *The Political Economy of the Kimberley Process*, Cambridge University Press, 2020.
  - 20 Entretien téléphonique avec un expert minier travaillant en RCA pour une entreprise de développement international, avril 2023.
  - 21 Fiona Southward et al, *Diamonds in the Central African Republic*, *International Peace Information Service*, 2014, <https://ipisresearch.be/publication/diamonds-central-african-republic/>.
  - 22 Entretien téléphonique avec un expert minier travaillant en RCA pour une entreprise de développement international, avril 2023.
  - 23 Entretien avec un ancien membre du groupe d'experts des Nations unies sur la RCA, avril 2023.
  - 24 Ibid.
  - 25 Ibid.
  - 26 Ibid.
  - 27 Fiona Southward et al, *Diamonds in the Central African Republic*, *International Peace Information Service*, 2014, <https://ipisresearch.be/publication/diamonds-central-african-republic/>.
  - 28 Global Witness, *A game of stones: Smuggling diamonds in the Central African Republic*, 2017, <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/central-african-republic-car/game-of-stones/?accessible=true>.
  - 29 Peer Schouten, *Roadblock Politics: The Origins of Violence in Central Africa*. Cambridge: Cambridge University Press, 2022, <https://doi.org/10.1017/9781108625050>.
  - 30 Fiona Southward et al, *Diamonds in the Central African Republic*, *International Peace Information Service*, 2014, <https://ipisresearch.be/publication/diamonds-central-african-republic/>.
  - 31 Ibid.
  - 32 Entretien à distance avec un ancien membre du groupe d'experts des Nations unies sur la RCA, avril 2023.
  - 33 Ibid.
  - 34 Fiona Southward et al, *Diamonds in the Central African Republic*, *International Peace Information Service*, 2014, <https://ipisresearch.be/publication/diamonds-central-african-republic/>.

# Le Bénin introduit des mini stations-service pour s'attaquer aux chaînes d'approvisionnement en carburant illicite et aux groupes armés.

Le choix du moment est un élément clé qui détermine le succès ou non des interventions de stabilisation. Une série d'événements récents qui ont façonné le marché informel des carburants dans le nord du Bénin – principalement la suppression de la subvention des carburants pendant 50 ans au Nigéria en mai 2023 et un incendie meurtrier dans une station-service informelle au Bénin en septembre 2023 – ont stimulé la volonté politique et créé une fenêtre d'opportunité significative pour perturber le commerce informel.

Cela représente une opportunité de stabilisation importante, étant donné que l'économie informelle du carburant dans le nord du Bénin fonctionne comme une chaîne d'approvisionnement essentielle pour les groupes armés non étatiques qui opèrent dans cette région et dans le Sahel, en particulier Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) et, dans une moindre mesure, la province du Sahel de l'État islamique (IS Sahel). Les interventions visant à intégrer les négociants informels dans le secteur formel permettraient non seulement de réduire le marché informel – ce qui augmenterait les recettes publiques – mais aussi d'éroder les liens entre les négociants en carburant et les groupes armés non étatiques, qui sont les principaux consommateurs et dont la protection est souvent nécessaire pour faire passer du carburant en contrebande vers le nord, dans le Sahel.

Le caractère dispersé du commerce de carburant et le fait que tous les négociants informels de carburant ne seraient pas disposés à abandonner le commerce signifient que les groupes armés non étatiques conserveraient sans aucun doute des sources d'approvisionnement. Cependant, l'augmentation des frictions inhérentes à cette chaîne d'approvisionnement illicite et le fait de compromettre la facilité avec laquelle les groupes armés non étatiques satisfont actuellement leurs besoins en carburant par le biais du marché informel du nord du Bénin pourraient faire peser un fardeau supplémentaire – financier et logistique – sur leurs opérations. Les négociants informels de carburant sont exposés à l'établissement de relations avec leurs

clients des groupes armés non étatiques. Il s'agit là de vulnérabilités qui seraient quelque peu atténuées, mais pas supprimées, par l'emploi formel. La multitude de petites mesures prises pour augmenter le coût opérationnel des groupes armés non étatiques et affaiblir leur capacité à recruter des combattants et des prestataires doit faire partie d'une réponse globale à la menace croissante qu'ils représentent.

Retracer le développement de ce volet dans le nord du Bénin n'est pas seulement utile pour identifier les possibilités d'amélioration au niveau local, mais aussi pour explorer la façon dont les différentes typologies d'interventions de stabilisation sensibles à la criminalité peuvent être conçues et quel type de suivi peut garantir que les parties prenantes sont bien positionnées pour agir.

## **L'économie informelle du carburant dans le nord du Bénin et ses liens avec l'instabilité**

Au Bénin, l'économie informelle des carburants répond depuis longtemps à la grande majorité de la demande dans le pays. Selon les estimations, les carburants illicites représentent environ 80 % du marché des carburants au Bénin<sup>1</sup>.

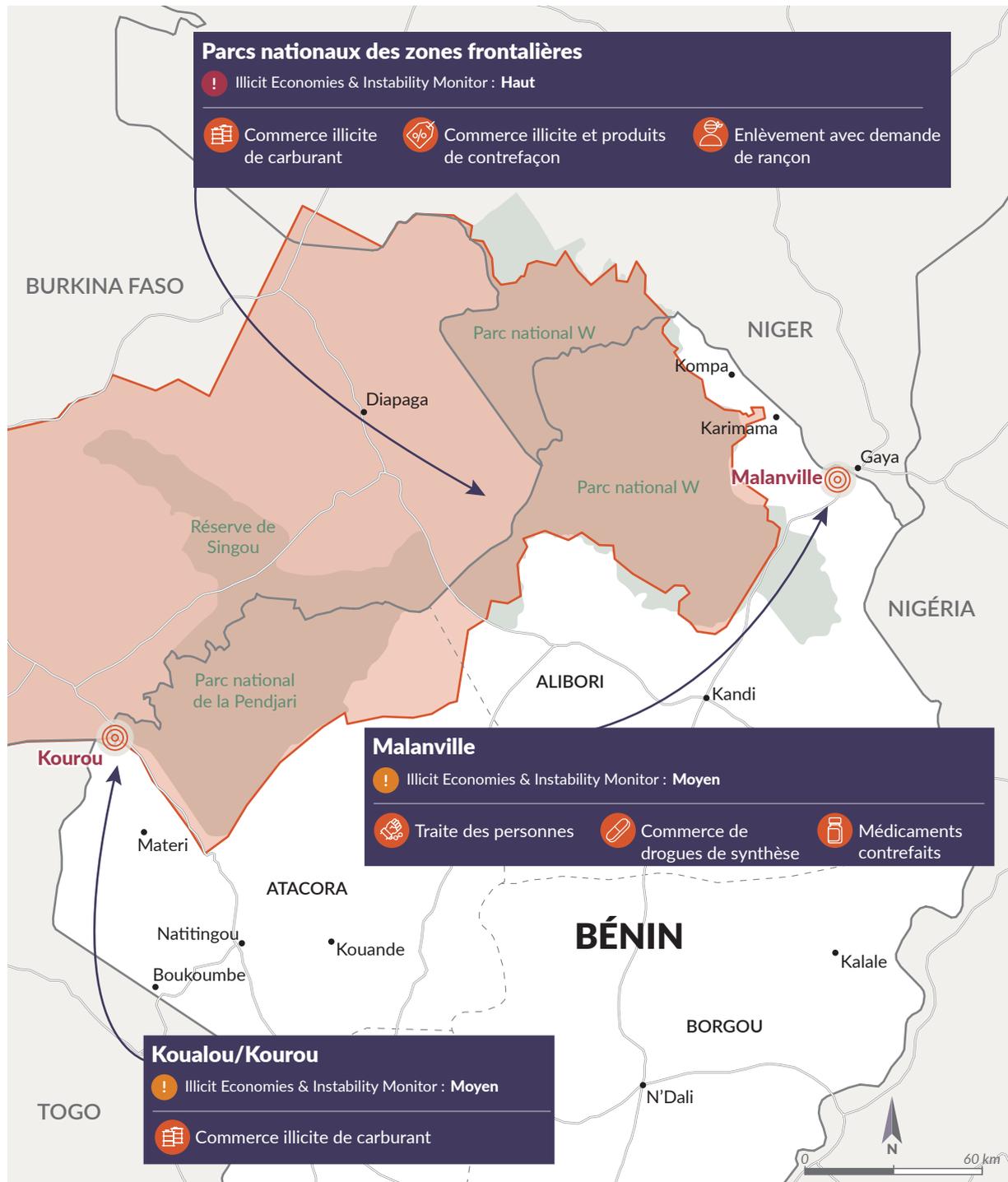
C'est particulièrement le cas dans les zones éloignées des centres urbains, notamment dans la majeure partie du nord du Bénin, où l'accès aux fournisseurs officiels de carburants est un problème de longue date. Le commerce informel de carburant est donc à l'origine d'une part importante de la mobilité locale et jouit d'une grande légitimité au sein des communautés : « Nous ne sommes pas des criminels, mais des opérateurs économiques », a déclaré le responsable d'une association informelle de détaillants de carburant dans la ville de Materi, à la frontière avec le Burkina Faso<sup>2</sup>.

Le nord du Bénin est situé sur un important couloir de trafic de carburant reliant le Nigéria, où le carburant pouvait historiquement être acheté beaucoup moins cher à la pompe que dans les pays voisins, et le Sahel. Le carburant est transporté en plus petites quantités par

moto, et en plus grandes quantités par 4x4, en utilisant un réseau complexe de routes formelles et informelles, y compris à travers le complexe W-Arly-Pendjari (WAP)<sup>3</sup>.

Bien que le rôle du nord du Bénin, en tant qu'important couloir de contrebande de carburant, ne date pas d'hier, les préoccupations relatives à ce commerce se sont

accrues depuis que les groupes armés non étatiques du Sahel ont commencé à opérer dans la région en 2019 et qu'il est devenu évident que le commerce informel de carburant constituait une chaîne d'approvisionnement centrale pour ces groupes afin d'alimenter leurs opérations. Le mode de fonctionnement de ces groupes (qui utilisent des motos et des 4x4 pour se déplacer)



**FIGURE 1** Plaques tournantes du trafic illicite dans le nord du Bénin.

Source : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, <https://wea.globalinitiative.net/illicit-hub-mapping/fr/>.

repose sur le carburant, qui constitue donc une ressource opérationnelle essentielle. La hausse de la demande depuis que les organisations extrémistes violentes (OEV) sont devenues des acheteurs importants, vers 2020, a entraîné une augmentation des prix sur le marché noir, ce qui a renforcé la rentabilité de la contrebande de carburant.

Les groupes armés non étatiques, et en particulier le JNIM, le plus actif dans la région, ne sont pas seulement d'importants consommateurs de carburant de contrebande ; dans certains cas, ils fournissent une protection aux contrebandiers en échange de redevances. Aucun système d'imposition unique ne s'applique entre les groupes armés et les trafiquants de carburant ; la formalité de l'imposition semble plutôt varier selon le moment et l'endroit.

Toutefois, à partir d'octobre 2023, ce système de protection semble permettre des échanges commerciaux fructueux sur certaines routes entre le Bénin et le Burkina Faso : « Si vous n'entretenez pas une relation avec les gens de la brousse [terminologie locale pour désigner les groupes extrémistes violents], c'en est fini de la région orientale, vous ne pouvez plus commercer pacifiquement », a déclaré un grossiste en carburant basé à Natitingou. « Ce sont eux qui décident si le carburant passe ou non »<sup>4</sup>.

### **Réponses au commerce informel de carburant et leurs impacts**

Le gouvernement national a adopté une série d'approches, visant à s'attaquer à la fois à l'offre et à la demande, pour tenter de lutter contre l'économie de la contrebande de carburant<sup>5</sup>. Ces problèmes se sont considérablement aggravés avec la prise de conscience du rôle du commerce des carburants dans l'approvisionnement du JNIM et de l'IS Sahel.

En cherchant à perturber l'approvisionnement, les interventions militaires ont connu un certain succès tout en contribuant à l'augmentation des prix pour les communautés locales qui dépendent également du commerce de carburant informel. À titre d'exemple, la zone contestée de Koualou/Kourou, à la frontière entre le Bénin et le Burkina Faso, qui fait toujours l'objet d'un conflit de souveraineté ouvert et qui a longtemps fonctionné comme un important point de stockage et de redistribution de carburant, a été fortement touchée par deux interventions au niveau de l'offre à partir de septembre 2021. Premièrement, les opérations menées

par l'armée béninoise ont été déclenchées en réponse aux inquiétudes de plus en plus grandes quant au fait que Koualou/Kourou constituait un nœud de ravitaillement important pour les groupes armés non étatiques. Deuxièmement, le démantèlement d'un important réseau de contrebande de carburant opérant dans la région, qui a donné lieu à des condamnations par les tribunaux burkinabés<sup>6</sup>.

Reconnaissant le rôle changeant de Koualou/Kourou, le chef des détaillants de Materi a observé : « Avant, [lorsque] nous étions nombreux à être basés à Koualou, il y avait des grossistes et des petits détaillants. Tout se passait là-bas. Depuis l'arrivée des djihadistes, l'armée béninoise nous a demandé de partir. Ils ont ensuite décrété que les personnes venant s'approvisionner au Bénin n'avaient droit qu'à un demi-réservoir d'essence », a-t-il déclaré, expliquant que cette mesure était motivée par l'idée que ceux qui achetaient plus d'essence la vendaient aux membres des OEV<sup>7</sup>. Bien que l'on pense que la contrebande de carburant se poursuive quelque peu dans la région, les opérations via Koualou/Kourou semblent avoir considérablement diminué.

Le gouvernement a également essayé de prendre diverses mesures pour réglementer le commerce. Ayant eu du mal à faire respecter les normes commerciales, il a introduit en 2021 une taxe forfaitaire sur les produits pétroliers de contrebande (5 000 francs CFA [FCFA] par bidon de 25 litres, soit environ 7,60 €), afin de décourager cette pratique<sup>8</sup>. Toutefois, cette situation a été assimilée comme faisant partie du coût des affaires, ce qui a permis de légitimer encore davantage le commerce<sup>9</sup>.

Cherchant également à résoudre les problèmes d'accès au carburant licite – un facteur clé de la demande de carburant informel – le gouvernement a en outre soutenu la construction de nouvelles stations-service formelles, notamment en accordant des réductions d'impôts pour le processus de construction. Ces mesures ont eu un certain impact, mais la demande continue de dépasser l'offre formelle, a noté M. Beidi : « Je travaille dans ce secteur depuis au moins 20 ans. Avant nous étions partout, il n'y avait que les stations-service de l'État et nous... mais depuis que [le président Patrice] Talon est arrivé au pouvoir, nous avons commencé à voir la construction d'une, deux, trois stations-service dans des villes comme Natitingou, mais ici à Materi [commune], à part celle de Porga, vous n'en trouverez aucune autre. Nous sommes les seuls vendeurs de carburant de la ville »<sup>10</sup>.

Les mesures susmentionnées ont été complétées par des campagnes de sensibilisation soulignant les risques du commerce informel de carburant, ainsi que par des programmes visant à orienter les opérateurs vers d'autres moyens de subsistance, a indiqué M. Beidi. Par exemple : « Ici, à Materi, nous avons deux vendeurs qui ont reçu des prêts pour ouvrir des magasins et laisser l'essence sur la touche ». Cependant, tous les vendeurs ne sont pas ouverts à cette idée : « Certains d'entre nous ont fait cela toute leur vie. Nous ne savons rien faire d'autre »<sup>11</sup>.

Bien qu'il s'agisse d'un ensemble louable de réponses à multiples facettes, les effets ont été limités, les perturbations du côté de l'offre dépendant d'une présence et de ressources militaires et policières permanentes, et les interventions du côté de la demande ayant du mal à fonctionner à l'échelle requise.

### Des fenêtres d'opportunité ?

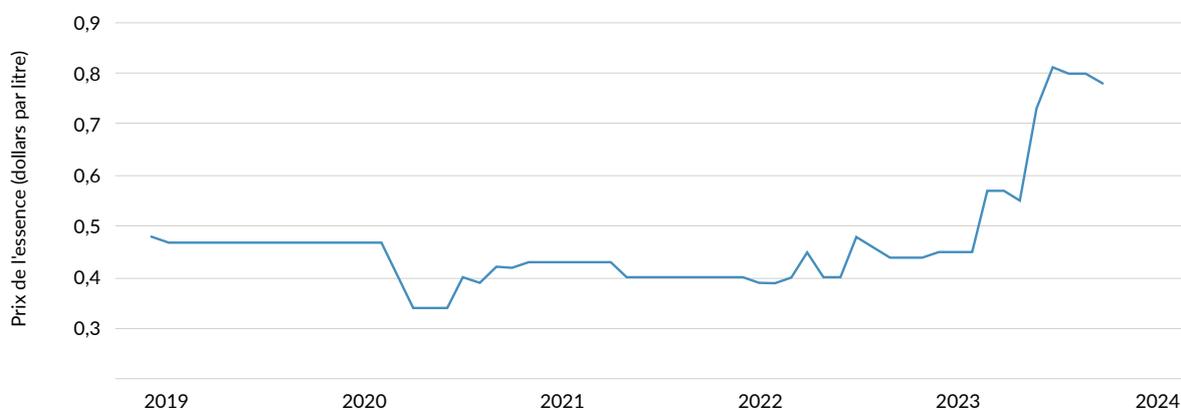
L'évolution récente de la situation au niveau national et dans le pays voisin, le Nigéria, a ouvert une fenêtre d'opportunité sans doute unique. Le 29 mai 2023, dans les 100 premiers jours de son mandat, le Président nigérian Bola Tinubu a levé la subvention sur les produits pétroliers, mettant fin à une ère de 50 ans de carburant national subventionné<sup>12</sup>. Les effets ont été immédiats : les prix au Nigéria ont triplé du jour au lendemain<sup>13</sup>.

Quelques mois plus tard, le 23 septembre, un incendie dans un entrepôt informel de carburant à Sèmè-Kraké, à la frontière du Bénin avec le Nigéria, a coûté la vie à 35 personnes – une tragédie malheureusement courante dans les installations de stockage informel mal réglementées – ce qui a renforcé la pression exercée sur le gouvernement pour l'inciter à agir<sup>14</sup>.

Les vendeurs informels de carburant dans le nord du Bénin ont cité la suppression de la subvention comme un facteur clé de perturbation de leur commerce, et l'incendie comme un élément déclencheur de l'action du gouvernement. Un grossiste de Natitingou a fait remarquer : nos marges n'ont pas augmenté, mais le prix au Nigéria est plus élevé ; le nouveau Président a tué le marché. Depuis que le prix a augmenté au Nigéria et que les douaniers ont commencé à bloquer la frontière, nous avons des difficultés à vendre, nos prix ont augmenté et les gens n'ont pas d'argent »<sup>15</sup>. Un autre négociant en carburant a ajouté : « Depuis l'incendie, ils ont annoncé leurs projets de mini-centrales dans tout le pays... tout s'est accéléré depuis l'incendie »<sup>16</sup>.

En octobre 2023, le prix du carburant illicite dans certaines régions du nord du Bénin – en particulier dans le département de l'Atacora – avait presque doublé par rapport à l'année précédente, atteignant environ 750-800 FCFA le litre (environ 1,20 €), ce qui le rendait plus cher que le carburant licite (vendu au détail à 680 FCFA – 1,02 € - dans l'ensemble du pays). Cette situation est sans précédent au Bénin et offre une occasion unique d'intervenir dans le commerce des carburants.

En octobre 2023, le gouvernement a annoncé un programme de construction de 5 000 mini stations-service à travers le pays. Le projet encourage les vendeurs informels de carburant à mettre en commun leurs ressources pour acheter ces mini stations-service et à employer d'autres vendeurs informels de carburant pour les faire fonctionner<sup>17</sup>. Cette proposition, auparavant peu attrayante, est devenue beaucoup plus viable depuis que le secteur formel a commencé à



**FIGURE 2** Prix des carburants au Nigéria, 2019-2024.

Source : Agence de régulation des prix des produits pétroliers, Nigéria.



Les restes brûlés d'un entrepôt informel de carburant à Sèmè-Kraké, après un incendie qui a fait 35 morts, septembre 2023.

Photo : Yanick Folly/AFP via Getty Images

Commune	Prix au litre (FCFA)	
	2022	2023
Materi	450	800
Toucountouna	400	750
Tanguiéta	400	750

**FIGURE 3** Prix du carburant illicite dans le département de l'Atacora, Bénin.

Source : Entretiens avec des vendeurs de carburant informels dans les lieux concernés (2023).

réduire considérablement la part du secteur informel dans certaines régions.

Certains négociants en carburant du nord du Bénin prévoient déjà les bénéfices qu'ils pourront tirer de ce programme : « Nous allons acheter l'une des mini stations-service lorsqu'elles seront disponibles. Parce que notre travail est d'utilité publique, nous sommes indispensables à la population – sans nous, personne ne se déplacerait – nous devons donc nous adapter et continuer le travail pour la population »<sup>18</sup>.

La façon dont le programme est conçu pour créer des emplois est essentielle : l'économie de la contrebande de

carburant emploie environ 40 000 personnes au Bénin, souvent dans des zones où les solutions alternatives sont rares<sup>19</sup>. Le responsable de l'association des détaillants de carburant de Materi, se faisant l'écho des préoccupations de l'ensemble du secteur, a noté que le message du gouvernement était que le *kpayo*, le commerce informel de carburant, « allait disparaître et qu'il allait nous aider à trouver d'autres emplois. Mais qui va trouver du travail pour tous ces gens ? »<sup>20</sup>.

Dans le nord du Bénin, le fait de pousser les individus à se retirer du commerce informel du carburant sans leur proposer d'alternatives viables a des conséquences importantes sur le plan de la sécurité.

Selon les termes d'un grossiste : « Nos jeunes sans éducation et sans travail, ceux qui cherchent de l'argent facile, que font-ils ? Où vont-ils ? Les plus courageux partent au Nigéria pour travailler dans les champs, les autres rejoignent les islamistes »<sup>21</sup>.

Les personnes impliquées dans les économies illicites sont souvent susceptibles de s'engager dans des groupes armés non étatiques : soit ils deviennent fournisseurs, soit ils finissent par être recrutés. Dans le nord du Bénin, les personnes qui pratiquent le braconnage dans le complexe WAP et ceux qui sont impliqués dans le commerce du carburant ont été pris pour cible par le JNIM<sup>22</sup>.

### Perspectives

Le succès des interventions de stabilisation dépend autant du moment choisi que de la forme de l'intervention. Les points d'entrée permettant d'intervenir et de rompre les liens entre les économies illicites et l'instabilité ne peuvent s'ouvrir que pour de courtes périodes. Dans le nord du Bénin, nous assistons actuellement à une combinaison sans précédent de facteurs qui crée une fenêtre d'opportunité importante, mais pose également un risque sérieux.

Si des mesures appropriées sont prises – comme le gouvernement du Bénin semble en avoir l'intention – le

succès peut être au rendez-vous, tant en termes d'amélioration de l'emploi formel que des recettes de l'État. Toutefois, si aucune alternative n'est disponible et que les négociants informels de carburant voient leurs profits chuter, ils peuvent se reposer davantage sur les prix plus élevés offerts par les groupes armés non étatiques qui rencontrent plus d'obstacles pour accéder aux chaînes d'approvisionnement formelles, ou simplement s'engager dans d'autres activités illicites plus nocives.

Afin de parvenir à des résultats plus souhaitables, le gouvernement devrait concentrer les mini stations-service dans le nord du pays, où le commerce du carburant est le plus intimement lié à la dynamique de la sécurité, et accélérer leur mise en œuvre. Il s'agit d'un moment clé pour améliorer l'accès aux carburants formels et faire en sorte que les personnes travaillant dans le secteur informel disposent d'autres sources d'emploi.

Comme l'a fait remarquer un grossiste en carburant : « Les gens ont besoin de nous et auront toujours besoin de nous, car dans de nombreux endroits, nous sommes les seuls à leur fournir l'essence dont ils ont besoin pour se déplacer. Donc, tant que chaque commune, chaque village n'aura pas de station-service, nous serons toujours là »<sup>23</sup>.

## Notes

- 1 Estimations de la Banque africaine de développement, citées dans Sabine Cessou, Au Bénin, le marché noir du pétrole et la lutte pour survivre, Equal Times, 17 février 2016, [https://www.equaltimes.org/au-benin-le-marche-noir-du-petrole#YH\\_PNe\\_7QSw](https://www.equaltimes.org/au-benin-le-marche-noir-du-petrole#YH_PNe_7QSw).
- 2 Entretien avec un responsable d'une association de commerçants informels, Materi, Bénin, octobre 2023.
- 3 Antônio Sampaio et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 4 Entretien avec un grossiste informel de carburant, Natitingou, Bénin, octobre 2023.
- 5 La contrebande de produits pétroliers est interdite au Bénin depuis 2018. Articles 929, 830, République du Bénin, Loi n° 2018-16 portant code pénal, 4 juin 2018, <https://assemblee-nationale.bj/wp-content/uploads/2020/03/le-nouveau-code-penal-2018.pdf>.
- 6 Les enquêtes menées sur un important syndicat de contrebande de carburant, dont les membres ont été arrêtés au Burkina Faso en 2021, ont révélé ce que l'on pense être un modus operandi commun consistant à faire passer le carburant du Nigéria à Koulou, puis au Burkina Faso en vue de sa redistribution, Fada N'gourma faisant office de plaque tournante. Le Faso, Communiqué du Procureur National de Burkina Faso : 72 personnes interpellées pour faits de contrebande de carburant à grande échelle, 23 septembre 2021.
- 7 Entretien, chef de l'association informelle des détaillants de carburant, Materi, Bénin, octobre 2023.
- 8 Jeannine Ella A Abatan and William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS Africa, September 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 9 Entretien avec Aziz Mossi, chercheur au Laboratoire d'Études et de Recherches sur les dynamiques Sociales et le Développement Sociale, Cotonou, octobre 2023.
- 10 Entretien, chef de l'association informelle des détaillants de carburant, Materi, Bénin, octobre 2023.
- 11 Ibid.
- 12 La subvention a été officiellement introduite pour la première fois en 1977.
- 13 Macdonald Dzirutwe et Camillus Eboh, *Nigeria triples petrol prices after president says to scrap subsidy*, Reuters, 31 May 2023, <https://www.reuters.com/world/africa/nigeria-triple-petrol-prices-after-president-says-subsidy-end-2023-05-31/>.
- 14 *Matin Libre*, *Incendie mortel à Sèmè-Kraké: 35 morts dont des enfants, des blessés graves*, 25 September 2023, <https://matinlibre.com/2023/09/25/incendie-mortel-a-seme-krake-35-morts-dont-des-enfants-des-blesses-graves/>;

- L'Événement Précis, *Face aux drames répétés: La pression monte sur Talon pour réformer le secteur de l'essence "Kpayo"*, 3 October 2023, <https://levenementprecis.com/2023/10/03/face-aux-drames-repetes-la-pression-monte-sur-talon-pour-reformer-le-secteur-de-lessence-kpayo/>.
- 15 Entretien avec un responsable d'une association de commerçants informels, Materi, Bénin, octobre 2023.
- 16 Entretien, grossiste en carburant, Natitingou, Bénin, octobre 2023.
- 17 *La Nouvelle Tribune*, *Essence « Kpayo » au Bénin: Ce que propose Le gouvernement aux acteurs du secteur*, 24 September 2023, <https://lanouvelletribune.info/2023/09/essence-kpayo-au-benin-ce-que-propose-le-gouvernement-aux-acteurs-du-secteur/>.
- 18 Entretien avec un responsable d'une association de commerçants informels, Materi, Bénin, octobre 2023.
- 19 Stephen Golub, Ahmadou Aly Mbaye et Christina Golubski, *The effects of Nigeria's closed borders on informal trade with Benin*, *Brookings*, 29 octobre 2019, <https://www.brookings.edu/articles/the-effects-of-nigerias-closed-borders-on-informal-trade-with-benin/>.
- 20 Entretien avec un responsable d'une association de commerçants informels, Materi, Bénin, octobre 2023.
- 21 Ibid.
- 22 Antônio Sampaio et al, *Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin*, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>; Jeannine Ella A Abatan and William Assarvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS Africa, September 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 23 Entretien, grossiste en carburant, Natitingou, Bénin, octobre 2023.

# Une première réponse fondamentale à la crise sécuritaire consiste à comprendre les motifs des enlèvements dans le nord du Bénin.

En octobre 2023, des militants présumés du Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) ont tenté d'enlever trois pêcheurs à Porga, un village du Bénin situé à la lisière du parc national de la Pendjari, à la frontière avec le Burkina Faso. Deux d'entre eux ont été tués, tandis qu'un autre a réussi à s'échapper<sup>1</sup>. Alors que les organisations extrémistes violentes (OEV) ont étendu leur champ d'action aux États côtiers d'Afrique de l'Ouest, les enlèvements dans le nord du Bénin se sont multipliés depuis 2022. 2023 incidents ont été recensés jusqu'en octobre, soit deux fois plus qu'en 2022.

Les OEV, et plus particulièrement le JNIM, ont eu recours à l'enlèvement pour infiltrer les communautés du nord du Bénin et recruter de force dans leurs rangs. Bien qu'il soit extrêmement difficile de les quantifier, les enlèvements en vue d'un recrutement forcé seraient fréquents, en particulier pour les personnes exerçant des activités économiques traditionnelles telles que la pêche, la chasse et l'élevage dans les parcs nationaux de l'Atacora et de l'Alibori et aux alentours, souvent dans des espaces où ces activités sont contraires à la réglementation de l'État<sup>2</sup>.

Ces types d'enlèvements ne sont toutefois qu'une composante de la récente augmentation, depuis 2022, des incidents d'enlèvement perpétrés par le JNIM et la province du Sahel de l'État islamique (IS Sahel) dans le nord du Bénin. Ces acteurs armés se livrent également à des enlèvements dans les communautés du nord pour diverses autres raisons, notamment la collecte de renseignements, l'intimidation et la punition. Bien qu'il s'agisse d'une typologie loin d'être la plus courante, des enlèvements contre rançon par des OEV ont également été signalés dans certaines localités du nord du Bénin.

L'analyse de l'intersection entre les conflits et les économies illicites tend souvent à se concentrer sur le rôle de ces dernières en tant que source de financement ou de ressources opérationnelles. Mais l'enlèvement est l'une des nombreuses activités illicites qu'il convient également d'examiner sous l'angle des stratégies de

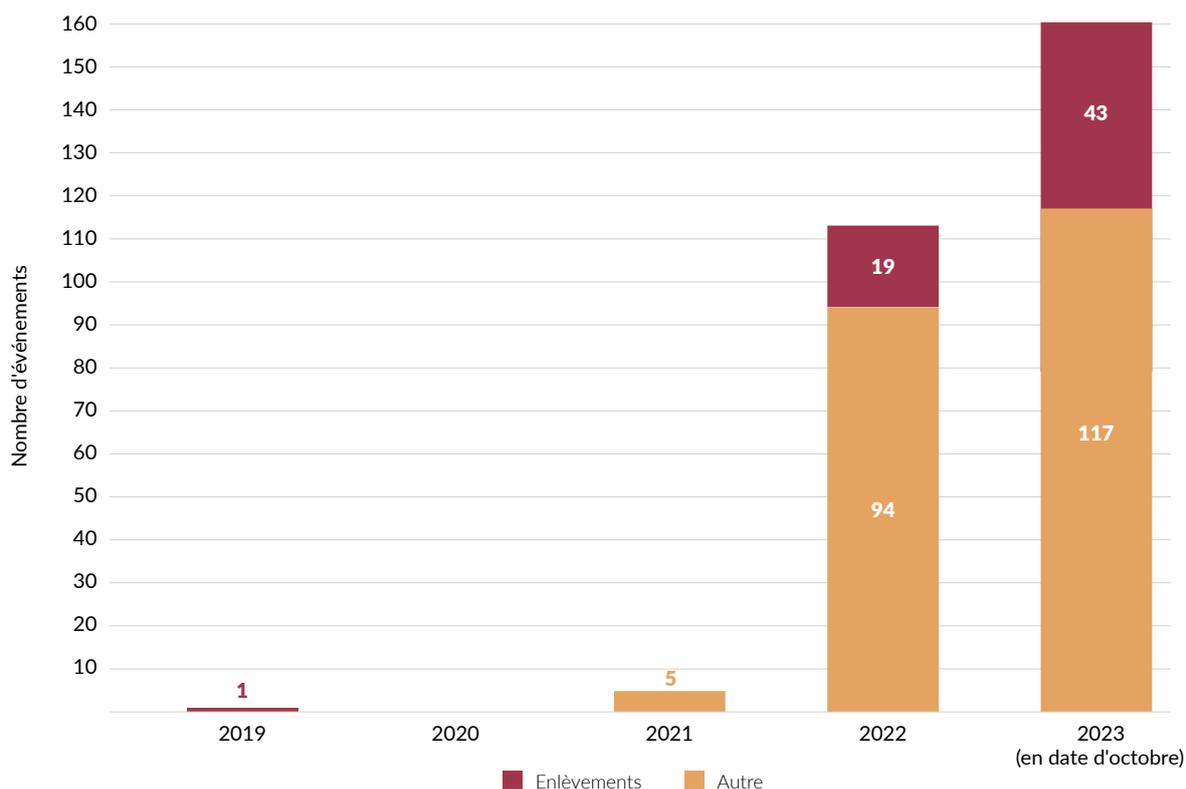
gouvernance des groupes armés non étatiques. Il est toutefois important de noter que ces trois optiques peuvent se chevaucher, le JNIM ayant recours aux enlèvements, dans une certaine mesure, à ces trois fins dans le nord du Bénin. Il est essentiel d'évaluer avec précision les différentes relations entre les économies illicites et les groupes armés non étatiques pour élaborer des réponses appropriées.

## Les cas d'enlèvement ont augmenté depuis 2022

Au cours de la dernière décennie, ce qui a commencé comme une insurrection dans le nord du Mali s'est transformé en une crise sécuritaire régionale de grande ampleur, qui touche également le Niger et le Burkina Faso, aujourd'hui l'épicentre de la violence. Une constellation de groupes rebelles, de milices communales, de groupes d'autodéfense et, surtout, d'OEV sont impliqués dans le conflit. Alors que la région du Sahel reste la plus touchée par l'insécurité, le JNIM et IS Sahel ont pu, depuis 2021, utiliser le sud du Burkina Faso comme tremplin pour s'étendre aux États côtiers d'Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>.

Depuis mai 2019, date du premier cas connu d'activité d'une OEV au Bénin, les incidents impliquant des OEV présumées se sont multipliés de manière exponentielle<sup>4</sup>. De cinq en 2021, ce nombre est passé à 113 en 2022 avant d'augmenter encore pour atteindre 160 incidents liés aux OEV dans l'Atacora et l'Alibori au cours des dix premiers mois de 2023. Notamment, près d'un quart d'entre eux (22,6 %) étaient des enlèvements (voir figure 1).

Jusqu'à la fin de l'année 2021, les enlèvements dans le nord du Bénin étaient rares. Cependant, en 2022, 23 enlèvements distincts ont eu lieu dans l'Atacora et l'Alibori. Au cours des dix premiers mois de 2023, ce chiffre a plus que doublé pour atteindre 55. Selon les données du Armed Conflict Location & Event Data Project, près de 80 % des 78 incidents d'enlèvement signalés dans le nord du Bénin entre 2022 et 2023 peuvent être attribués à des OEV présumées.



**FIGURE 1** Proportion d'enlèvements par rapport aux incidents liés aux OEV dans le nord du Bénin.

Remarque : Comprend la violence politique, ainsi que les développements stratégiques tels que le pillage, la destruction de biens, les mouvements de forces et d'autres événements.

Source : ACLED et autres sources.

L'écrasante majorité des enlèvements ont tendance à se concentrer près de la triple frontière Bénin-Togo-Burkina Faso dans l'Atacora, ou le long de la frontière avec le Niger dans l'Alibori (voir figure 2). Bien que plusieurs enlèvements perpétrés par des groupes armés aient été signalés, dont on pense qu'ils n'ont aucun lien avec les OEV dans les deux départements, ils sont concentrés géographiquement plus loin des frontières du nord, principalement dans la commune de Segbana de l'Alibori. La plupart des enlèvements non liés à des OEV se produisent toutefois plus au sud, dans le département du Borgou.

### Recrutement forcé

Le recrutement forcé est l'un des moyens utilisés par ces acteurs armés pour étendre leur zone d'influence et faire gonfler leurs rangs – le capital humain est une ressource opérationnelle essentielle pour les groupes armés non étatiques. L'enlèvement comme moyen de recrutement a lieu depuis les premiers jours de l'infiltration des OEV dans le nord du Bénin.

Si certaines victimes retournent dans leur communauté après leur enlèvement, d'autres ne le font pas. Selon les chefs de communauté de Matéri et Tanguieta, deux communes de l'Atacora fortement touchées par l'extrémisme violent, une proportion importante des personnes enlevées qui reviennent dans les communes continuent à travailler avec les OEV sous une forme ou une autre, que ce soit en tant qu'opérateurs à temps plein ou en tant que prestataires de services<sup>5</sup>. Dans la mesure où les personnes enlevées retournent dans leurs villages, elles sont largement perçues par leurs communautés comme des collecteurs de renseignements ou des fournisseurs de produits de base (tels que la nourriture et le carburant) pour les OEV<sup>6</sup>.

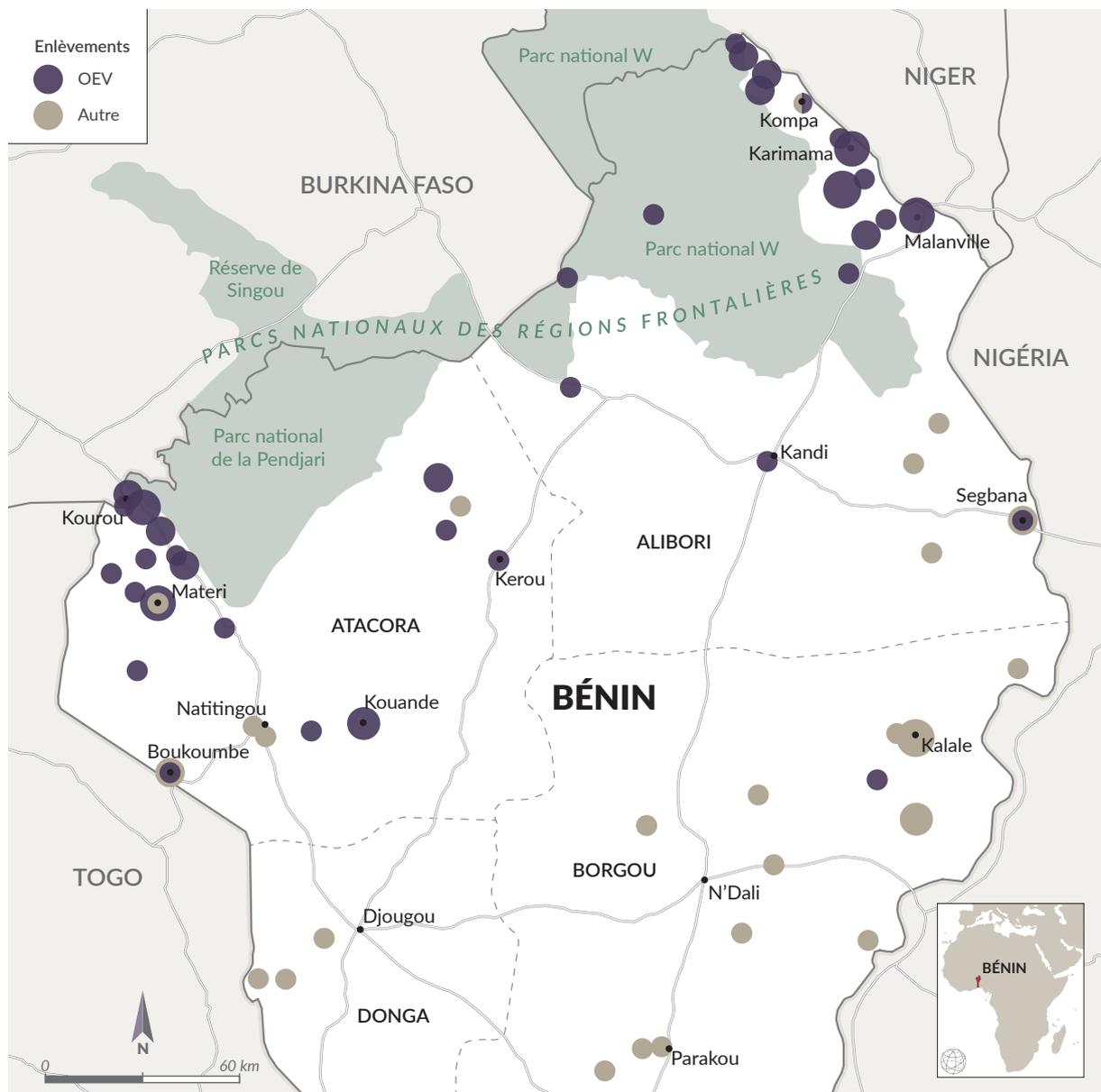
Les membres de la communauté de l'Atacora ont signalé le recrutement de femmes dans les rangs du JNIM, principalement en tant qu'informatrices ou pour fournir de la nourriture aux militants<sup>7</sup>. Bien qu'il soit difficile d'étayer les allégations généralisées concernant la collaboration de certains membres de la communauté avec les OEV, souvent à la suite d'enlèvements, il s'agit

d'une perception répandue au sein des communautés du nord du Bénin.

L'établissement du profil des cibles des enlèvements qui semblent avoir pour but le recrutement forcé donne des indications importantes sur la vulnérabilité de certaines communautés aux violences commises par les OEV. Souvent, les personnes enlevées sont des individus qui exercent des activités économiques telles que la pêche, la chasse ou l'élevage, dans de nombreux cas dans les zones protégées du complexe de parcs W-Arly-Pendjari (WAP)<sup>8</sup>. En mars 2023, par exemple, des OEV présumées ont enlevé deux braconniers dans le parc W<sup>9</sup>. Plus récemment, en octobre, trois pêcheurs ont fait l'objet d'une tentative

d'enlèvement par des membres présumés du JNIM, qui a entraîné la mort de deux d'entre eux (le troisième a réussi à s'enfuir)<sup>10</sup>. Certains membres de la communauté pensent que certains de ces enlèvements avaient pour but d'empêcher les personnes de signaler la présence de l'OEV aux autorités<sup>11</sup>.

Les recherches menées par l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale ont mis en évidence le rôle particulièrement important joué par les parcs nationaux en tant qu'espaces permettant d'évaluer l'intersection entre les économies illicites et la dynamique des conflits, notamment en ce qui concerne les enlèvements. Les parcs nationaux du Sahel, du Nigéria et des régions



**FIGURE 2** Les enlèvements par les OEV sont concentrés le long des frontières septentrionales du Bénin.

Source : ACLED et autres sources

septentrionales du Bénin et de la Côte d'Ivoire ont servi de refuge aux OEV et ont souvent été utilisés pour cacher des victimes d'enlèvement, parfois avant de les libérer<sup>12</sup>.

Les parcs nationaux sont également des zones importantes pour l'expansion des OEV car ce sont souvent des espaces où il y a un décalage entre la réglementation de l'État et la perception de la légitimité par la communauté. L'application de cadres réglementaires qui confèrent le caractère d'infraction pénale à l'extraction des ressources de ces zones protégées, et rendent par là même illégales de nombreuses pratiques traditionnelles, a donné lieu à des griefs communautaires dans toute l'Afrique de l'Ouest et au niveau mondial.

Dans le complexe WAP, bien que la chasse, l'élevage et la pêche dans le parc soient considérés comme légitimes par de nombreuses communautés locales, ces activités vont à l'encontre des réglementations de l'État qui protègent la zone<sup>13</sup>. Il a été constaté à maintes reprises que cette criminalisation suscitait du ressentiment à l'égard de l'État. Les personnes engagées dans ces activités illicites peuvent donc également représenter des recrues idéales<sup>14</sup>.

### **Les enlèvements à des fins de financement perdurent**

Au Burkina Faso, l'enlèvement pour des raisons financières – à savoir l'enlèvement contre rançon – n'est généralement qu'une motivation secondaire pour les enlèvements commis par le JNIM<sup>15</sup>. Une dynamique similaire peut être observée dans le nord du Bénin. Sur les 78 enlèvements enregistrés en 2022 et au cours des 10 premiers mois de 2023, soupçonnés d'avoir été perpétrés par des OEV dans l'Atacora et l'Alibori, seuls quatre auraient fait l'objet d'une demande de rançon. Ce chiffre est probablement sous-estimé, car les paiements de rançons ne sont souvent pas signalés. En outre, on ne sait pas très bien dans quelle mesure le JNIM permet à d'autres acteurs armés d'opérer dans leurs zones d'influence et/ou de contrôle, de sorte que les incidents dans lesquels une rançon est mentionnée pourraient toujours avoir été menés par l'OEV, même si l'acteur responsable ne peut être confirmé<sup>16</sup>. Néanmoins, même en tenant compte de tous les autres cas d'enlèvement avec demande de rançon dans ces régions, dont seulement neuf ont été enregistrés depuis le début de l'année 2022, ces chiffres constituent toujours une proportion faible – mais notable.

En septembre 2022, des agents présumés du JNIM ont enlevé un vieil homme peul à Tanguieta, dans l'Atacora, exigeant une rançon de 10 millions de FCFA, soit l'équivalent de plus de 15 000 euros. Deux autres incidents similaires se sont produits au cours de l'été 2023, au cours desquels des éléments du JNIM auraient enlevé des membres de la communauté peul à Cobly et à Materi, exigeant une rançon de 6 millions de FCFA et de 5 millions de FCFA respectivement. Enfin, en octobre 2023, une rançon de 15 millions de FCFA a été demandée par les militants du JNIM après l'enlèvement d'un autre Peul à Materi<sup>17</sup>.

Visiblement, dans chacun des cas exposés ci-dessus, la victime était un éleveur. Ces enlèvements étaient manifestement bien préparés : ils visaient des personnes connues pour leur richesse, elles ont probablement été espionnées pendant plusieurs jours avant les enlèvements, et les négociations de la rançon ont eu lieu directement entre les familles des victimes et les auteurs de l'enlèvement<sup>18</sup>.

Les OEV ne sont cependant pas les seuls – ni même les principaux – acteurs des enlèvements contre rançon dans le nord du Bénin. Depuis 2016, le Bénin connaît des vagues d'enlèvements contre rançon, un phénomène originaire du Nigéria mais qui s'est propagé dans le nord du Bénin, ainsi que dans le nord du Togo et du Ghana<sup>19</sup>. Là encore, les éleveurs sont parmi les premières cibles, souvent des familles aisées qui possèdent ou échangent du bétail.

Jusqu'à récemment, les enlèvements contre rançon étaient principalement un phénomène au sein de la communauté peule visant, comme nous l'avons mentionné, les éleveurs. Mais depuis l'implantation des OEV au Bénin à partir de 2021, un éventail plus large de profils a été ciblé dans des cas d'enlèvement contre rançon, y compris un fonctionnaire local<sup>20</sup>, un directeur d'école<sup>21</sup>, et un homme d'affaires<sup>22</sup>. Cette situation a suscité des inquiétudes chez les responsables gouvernementaux quant à l'existence de liens potentiels avec les OEV.

De nombreux signes indiquent que certains enlèvements contre rançon dans le nord du Bénin ont été commis par des acteurs nigériens : les victimes ont été ramenées au Nigéria, un numéro de téléphone nigérien a été fourni pour les négociations sur les rançons, et les rançons ont été demandées en nairas<sup>23</sup>. La relation entre les OEV – qui opèrent à la fois au Bénin et au Nigéria – et les

bandits nigériens qui seraient à l'origine de ces enlèvements n'est pas toujours claire.

Certains analystes estiment que ces enlèvements dans les départements de l'Alibori et du Borgou au Bénin pourraient financer l'extrémisme violent au Nigéria, et plusieurs éléments indiquent que les zones d'opération des extrémistes violents et des acteurs criminels au Bénin et au Nigéria se chevauchent davantage qu'on ne le pense généralement. Il s'agit notamment de la présence enregistrée d'OEV dans la forêt du parc national de Kanji au Nigéria, ainsi que dans la forêt de Trois Rivières entre Alibori et le Borgou<sup>24</sup>. Cela pourrait suggérer un certain degré d'interaction entre les différents types d'acteurs armés.

### **Enlèvement contre rançon : une source de revenus flexible**

Malgré le recours relativement limité aux enlèvements contre rançon par les OEV dans le nord du Bénin, il existe de nombreux cas documentés en Afrique de l'Ouest et au Sahel dans lesquels les groupes armés non étatiques ont renforcé leur dépendance à l'égard des économies illicites à mesure que les autres sources de financement s'amenuisaient. L'enlèvement, qui ne nécessite aucune expertise ni connaissance locale spécifiques, constitue souvent une bonne alternative à d'autres flux financiers.

Parmi les exemples il y a le cas des groupes rebelles tchadiens lorsque le Soudan a interrompu leur financement<sup>25</sup>, les séparatistes ambazoniens lorsque le soutien de la diaspora a commencé à se tarir<sup>26</sup>, et même jusqu'aux Philippines, où le groupe terroriste Abu Sayyaf (actuellement connu sous le nom d'État islamique – Province d'Asie de l'Est, bien qu'éteint de facto) s'est tourné vers l'enlèvement contre rançon comme moyen

de financement une fois que sa principale source de financement – Al-Qaïda – a été interrompue<sup>27</sup>.

Les groupes armés non étatiques peuvent passer avec souplesse d'une économie illicite à une économie licite à des fins de financement. Dans le nord-ouest du Nigéria, par exemple, les stocks de bétail se sont épuisés au fil du temps et les acheteurs ont été plus réticents à acheter le bétail volé ; en conséquence, les bandits se sont de plus en plus tournés vers l'enlèvement contre rançon pour remplacer le flux de revenus provenant du vol de bétail qui s'amenuisait<sup>28</sup>.

### **Des moteurs différents exigent des réponses différentes**

Le phénomène des enlèvements dans le nord du Bénin, comme dans l'ensemble de la région, est extrêmement complexe. Des informations incomplètes, des moteurs de comportement qui se chevauchent et une constellation d'acteurs non étatiques distincts mais de plus en plus imbriqués compliquent considérablement le suivi et la compréhension de la dynamique des enlèvements, ce qui rend également l'atténuation des effets plus difficile.

Il n'y a pas de logique stratégique unique derrière le recours à l'enlèvement. S'il est parfois utilisé comme source de financement – comme on l'analyse souvent – il est souvent perpétré à des fins plus stratégiques par le JNIM, notamment pour le recrutement, ainsi qu'à des fins de punition et d'intimidation<sup>29</sup>. Ces différents objectifs rendent les différents types de profils vulnérables aux attaques. L'identification des motivations sous-jacentes et une compréhension plus nuancée du marché de l'enlèvement constituent une étape essentielle dans l'élaboration des réponses et des structures de protection.

## **Notes**

- 1 Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED).
- 2 Flore Berger, Lyes Tagziria et Aziz Mossi, *Hostage to violent extremism: Kidnapping in northern Benin*, rapport de recherche d'OCWAR-T, à paraître.
- 3 Le risque d'expansion des groupes extrémistes violents dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest a été bien documenté au cours des années précédentes. Voir par exemple, International Crisis Group, *The risk of jihadist contagion in West Africa*, Exposé sur l'Afrique N°149, 20 décembre 2019, <https://icg-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2023-05/b149-jihadi-west-africa.pdf>.
- 4 Bien qu'il existe des preuves accablantes de l'escalade de la violence au cours des deux dernières années, l'augmentation considérable montrée par les données est influencée en partie par l'augmentation du nombre de signalements dans le pays.
- 5 Entretien avec des chefs de communautés, Tanguéta et Matéri, juin 2023.
- 6 Entretien avec un éleveur local, Matéri, juin 2023.
- 7 Selon l'un d'entre eux, « nous avons observé quelques cas de femmes qui allaient moudre des céréales trois fois par semaine, soit un nombre important de fois, plus que ce qui est nécessaire pour nourrir sa famille, et nous savons donc qu'elles les apportent à ces personnes [les acteurs armés]. *Community resilience to violent extremism and illicit economies, GI-TOC Community Resilience Dialogue*, Natitingou, octobre 2023.
- 8 Il est important de noter que dans l'Atacora, la sélection des cibles d'enlèvement par les OEV comporte souvent une

- dimension ethnique. Échanges virtuels avec un expert en sécurité du nord du Bénin, novembre 2023.
- 9 ACLED.
  - 10 Ibid.
  - 11 Entretien téléphonique avec une ONG soutenant les communautés confrontées aux menaces des OEV dans l'Atacora et l'Alibori, 28 juin 2023.
  - 12 Pour une analyse plus approfondie du complexe WAP, voir : Antônio Sampaio et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>. Au Nigéria, les forêts telles que le parc national de Kainji, entre autres, jouent un rôle important dans les cas d'enlèvement.
  - 13 Ibid.
  - 14 Entretien avec des dirigeants communautaires, Atacora et Alibori, juin 2023.
  - 15 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, La logique stratégique des enlèvements au Mali et au Burkina Faso, bulletin de risque – numéro 4, GI-TOC, juin 2022, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-004/fr/03-the-strategic-logic-of-kidnappings-mali-burkina-faso.html>.
  - 16 Échanges virtuels avec un expert en sécurité du nord du Bénin, novembre 2023.
  - 17 ACLED.
  - 18 Entretiens avec des chefs de communautés peules, des autorités politiques et de sécurité, Atacora et Alibori, juin 2023.
  - 19 Konrad-Adenauer-Stiftung, *The jihadist threat in northern Ghana and Togo: Stocktaking and prospects for containing the expansion*, Promediation, mars 2022, <https://www.kas.de/documents/261825/16928652/The-jihadist+threat+in+northern+Ghana+and+Togo.pdf/f0c4ca27-6abd-904e-fe61-4073e805038a>.
  - 20 Matin Libre, *Commune de Nikki: Le chef de l'arrondissement central enlevé*, 18 janvier 2022, <https://matinlibre.com/2022/01/17/commune-de-nikki-le-chef-de-larrondissement-central-enleve/>.
  - 21 Banouto, Bénin: un directeur de collège enlevé à Kétou, les ravisseurs réclament 20 millions de CFA, 24 mars 2023, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20230324-benin-un-directeur-de-college-enleve-a-ketou-les-ravisseurs-reclament-20-millions-cfa>.
  - 22 Banouto, Bénin : des IANIs enlèvent un homme d'affaires à Savè, 7 mars 2023, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20230407-benin-des-hommes-armes-enlevent-un-homme-d-affaires-a-save>.
  - 23 Ces incidents se produisent principalement dans un autre endroit, à savoir plus au sud dans les départements du Borgou et des Collines (bien que quelques cas aient été signalés dans l'Alibori, encore une fois, principalement sur ou près de la frontière nigériane). Entretien avec des responsables de la sécurité et des membres de la famille des victimes d'enlèvement, Alibori, juin 2023.
  - 24 Sahara Reporters, *ISWAP terrorists want to establish caliphate in Niger, claim they were sent by God – Official*, 23 novembre 2023, <https://saharareporters.com/2021/11/23/iswap-terrorists-want-establish-caliphate-niger-claim-they-were-sent-god-%E2%80%93-official>.
  - 25 Alexandre Bish, *Soldats de fortune : L'avenir des combattants tchadiens après le cessez-le-feu libyen*, GI-TOC, décembre 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/chadian-fighters-libyan-ceasefire/>.
  - 26 Eleanor Beevor et Ladd Serwat, *Ambazonian separatists: Non-state armed groups and illicit economies in West Africa*, GI-TOC et ACLED, à paraître.
  - 27 McKenzie O'Brien, *Fluctuations between crime and terror: The case of Abu Sayyaf's kidnapping activities, Terrorism and Political Violence*, 24 (2), 320–336 (2012).
  - 28 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Dans le nord-ouest du Nigéria, les violences perpétrées par des groupes de bandits se sont tellement amplifiées que les tueries rivalisent désormais avec celles qui ont lieu dans l'État de Borno, où les groupes extrémistes exercent leur emprise, bulletin de risque – numéro 1, GI-TOC, septembre 2021, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-001/fr/index.html>.
  - 29 Flore Berger, Lyes Tagziria et Aziz Mossi, *Hostage to violent extremism: Kidnapping in northern Benin*, rapport de recherche d'OCWAR-T, à paraître.

Les bulletins de risque sont des productions régulières de nos observatoires régionaux, qui mobilisent des réseaux de la société civile pour fournir de nouvelles données, et contextualiser les tendances liées aux réseaux criminels organisés, au commerce illicite ainsi qu'aux réponses qu'y apportent les États. Si vous souhaitez vous abonner aux prochains numéros du bulletin de risque, inscrivez-vous ici ou bien envoyez un e-mail à l'adresse [Lyes.Tagziria@globalinitiative.net](mailto:Lyes.Tagziria@globalinitiative.net).

#### À PROPOS DE THE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de 600 experts répartis à travers le monde. Global Initiative fournit une plateforme destinée à promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme composantes d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

Ce bulletin de risque est une production d'un projet de la GI-TOC soutenu par l'office allemand des Affaires étrangères. Les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'office des Affaires étrangères.

Soutenu par



Federal Foreign Office



**GLOBAL  
INITIATIVE**  
AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME